

# Un grand juriste français dénonce les bills-Duplessis

## Le doyen des magistrats français déclare: La Loi du Cadenas et les bills 19-20

### sont une négation de la DEMOCRATIE

# L'autorité

39e ANNÉE No. 31

20 FÉVRIER 1954

Imprimé à St-Hyacinthe

10  
cents

Rédaction: 2003, St-Hubert MONTREAL P.Q.

Directeur: GÉRARD GINGRAS

Rédacteur en chef: JEAN VINCENT

Ceux qu'on aime

Jean Ampleman

On ne se résigne pas à voir un copain disparaître ainsi. A l'absurdité de la mort qui étouffe tout commentaire, on voudrait seulement arracher le souvenir d'une vie encore présente parmi nous, une vie où s'enchevêtraient l'esprit et l'action, l'aventure et la douceur.

Quelques jours avant son "départ", Jean Ampleman bavardait avec ses camarades au restaurant "Chez Son Père" où il aimait s'attarder devant le traditionnel digestif. De son propos, toujours vif et caustique, il avait exclu la méchanceté et, secrètement, faisait confiance à ses interlocuteurs. Son cynisme n'épargnait pas les journalistes dont il connaissait bien tous les travers parce que, d'un métier qu'on ne quitte pas facilement, il conservait une nostalgie à peine dissimulée.

Critique à "La Presse", il avait dû abandonner le journalisme à une époque, encore récente, où le salaire de la pensée ne suffisait pas à nourrir une famille...

Ses camarades de rédaction n'oublieront jamais les interminables discussions nocturnes dans son appartement où il accueillait hospitalièrement quiconque désirait s'entretenir de théâtre et de littérature; et ils évoqueront cette admirable habitude qu'il avait de consacrer la nuit entière, une fois la semaine, à la lecture d'un roman qu'il analysait ensuite dans le petit bureau de la rue St-Jacques.

Jean Ampleman fut l'un de nos critiques les plus honnêtes et les mieux écoutés. Ses jugements, sages, exempts de tout favoritisme, lui avaient acquis un grand prestige auprès d'un vaste public. A ce titre, il accomplissait systématiquement l'indispensable mission qui consiste à former les goûts du profane, à éclairer l'amateur, à guider les connaisseurs, mission dont les résultats, s'ils ne paraissent pas toujours évidents, n'en sont pas moins réels et fructueux.

Et, il faut bien le dire, ce n'est pas dans le commerce que Jean Ampleman pouvait donner sa pleine mesure, encore qu'il y excellât, mais dans la salle de rédaction que des facteurs économiques l'ont obligé à quitter prématurément. On le déplorait car la profession n'en comptait pas tant comme lui dans ses rangs qu'elle pût s'en dispenser.

A peine avait-on renoncé à lire le journaliste, dont nous avions espéré qu'il ferait sa rentrée dans le métier, qu'il faut maintenant s'incliner sur la tombe d'un homme de trente ans. Notre ultime hommage s'adresse à l'attachante personnalité de Jean Ampleman, un peu frugale, un peu bohème, qu'une ardente discipline intellectuelle n'empêchait pas d'éprouver, comme peu d'hommes en sont capables, la douceur de vivre...

BEAUBIEN II

## Réunis à Vienne, les juristes de 31 pays signalent les dangers qui MENACENT LA LIBERTÉ

Les bouleversements politiques d'après-guerre, latence des relations internationales, le développement d'un climat d'hystérie ont amené dans la plupart des pays un processus de dégradation des institutions représentatives et des atteintes croissantes aux libertés et droits fondamentaux des individus.

Emus par cette tendance antidémocratique, des juristes de 31 pays différents se sont réunis à Vienne, du 4 au 7 janvier dernier. Par delà leurs divergences d'opinion et d'origine, ils ont constaté qu'il existait un fonds commun de libertés humaines à préserver, pour la défense desquelles il y a un terrain d'entente qui doit réunir tous les juristes honnêtes et soucieux du respect des droits et libertés essentiels au développement de la personnalité humaine.

C'est dans les pays coloniaux et dépendants que les pires abus ont été commis, la liberté et la vie des individus étant à la merci de l'arbitraire administratif ou de tribunaux militaires expéditifs qui sont de véritables moqueries de la justice. Mais même dans les pays où est née la démocratie, France, Etats-Unis, etc., on constate une régression du respect de la personne humaine, une tendance à l'arbitraire administratif. L'hystérie McCarthyiste, qui des Etats-Unis a gagné plusieurs pays du monde, cherche à imposer le conformisme le plus absolu et à éliminer toute opposition en traitant d'hérétique toute manifestation d'indépendance de pensée. Qu'un chef de gouvernement puisse se permettre dans notre province de traiter le chef de l'opposition libérale, M. Lapalme, le journal Le Devoir, etc. de "bolchéviques", démontre jusqu'à quel point l'hystérie McCarthyiste et ses tactiques se reflètent au-delà des frontières américaines.

Les Bills 19 et 20 en sont un autre exemple. Le Bill 19 est d'ailleurs inspiré visiblement du Bill Butler que les McCarthyistes essaient de faire adopter au Congrès américain. Sous prétexte de défendre la liberté et la démocratie, on étouffe la liberté et la démocratie. Sous prétexte d'anticommunisme, on introduit le délit d'opinion, le crime par association, l'arbitraire administratif le plus odieux, en résumé les conquêtes de la démocratie sont rayées d'un trait de plume pour sauver la liberté menacée par les hérétiques. Sauf qu'au lieu du mot "hérétique", vraiment trop moyennageux, on libelle du mot "communiste" tout non-conformiste.

Cette vague d'hystérie a inquiété de nombreuses personnalités juridiques de toutes les parties du monde réunies à la Conférence Internationale des Juristes pour la Défense des Libertés Démocratiques. L'Amérique du Sud était représentée par de fortes délégations, composées de juges des

cours d'appel, des professeurs de droit et des avocats éminents. Les pays européens étaient représentés par certains des plus grands noms du monde juridique. D'Italie M. Giuseppe Nitti, avocat et ancien député, assistait à la conférence, et MM. A. Occhitolo et S. Brigante, respectivement procureur général honorifique et premier président honoraire de la Cour de Cassation, ont envoyé un message de solidarité à la Conférence. M. Paul-Boncour, avocat et ancien premier ministre de France, faisait partie du Comité d'Initiative de la Conférence.

Une des personnalités les plus attachantes de la conférence était M. Léon Lyon-Caen, premier président honoraire de la Cour de

Cassation de France, avec qui j'eus le plaisir de causer longuement lors de mon passage à Paris, au retour de la Conférence. Membre d'une des plus illustres fa-

par  
**Paul NORMANDIN**  
(Représentant du Québec à la  
Conférence des juristes).

milles de juristes de France, le président Lyon-Caen est le fils de l'auteur de droit renommé, que les juristes de la province de Qué-

A l'Assemblée Législative

## Le complexe de l'expulsion

Emilien Lafrance détient le record des expulsions de la Législature actuelle et probablement aussi de plusieurs sessions précédentes. Avec l'aide de Duplessis et de son orateur-robot, Alexandre Taché, il a "scoré" trois fois en moins de deux sessions. La dernière fois, pour un mot que Duplessis et ses petits valets emploient impunément, le député de Richmond a été envoyé aux douches parlementaires pour quinze jours, punition sans précédent dans nos annales législatives. Au Parlement plus qu'ailleurs peut-être, la vérité choque. Et quand on a la majorité, pourquoi ne pas l'employer aux fins les plus utiles?

En s'acharnant ainsi sur le représentant de Richmond, Duplessis pense réussir à lui enlever ses moyens, à l'humilier, à le diminuer dans l'esprit de ses électeurs et par ricochet, à réduire d'autant ses chances de réélection. Le fin finaud de l'Union nationale se trompe lourdement, car à chacune des "ukases" dont il a été victime, Emilien Lafrance a vu monter la cote de sa popularité dans son comté. Chaque expulsion lui vaut des centaines de lettres et télégrammes de félicitations qui lui viennent de son comté, de tous les coins de la province et même des provinces voisines. Quand il revint chez lui, à Danville, après sa première expérience du genre, une délégation monstre l'attendait à la gare pour l'acclamer et le porter en triomphe. Non, décidément, ce n'est pas comme cela qu'on "coule" un député de l'Opposition. Et Duplessis devrait être le premier à le savoir.

Il y a quelque chose d'intrigant et de mystérieux dans cet acharnement de Duplessis con-

tent un adversaire qui n'est certes pas le plus volubile dans les rangs de l'Opposition. Lors de sa deuxième excursion forcée en dehors de la Chambre — celle de trois jours — Lafrance fut même puni à la place d'un autre, car lui-même n'avait pas prononcé un seul mot. Mais l'arrêt d'expulsion avait été rendu par l'"autorité supérieure" et il dut s'y soumettre.

On commence à comprendre

les réactions exagérées de Duplessis en Chambre devant les rares interventions du jeune député de Richmond, quand on se souvient que l'une des principales villes de ce comté s'appelle Asbestos. Asbestos... 1949... Johns-Manville... police provinciale... matraques. Voilà à peu près les associations d'images que ce nom évoque. Pour Duplessis, évidemment, les ima-

(suite en page 5)

## MAIS NE LE RÉPÉTEZ PAS

Le Bétail

Le racket des bébés complètement l'éclairage du cheptel que nous sommes.

On savait déjà que la province est l'habitat d'une bonne race domestiquée, assez patiente pour encaisser sans mot dire les doubles (en attendant les triples ou quadruples) impôts.

Une bonne race superbement reproductrice, dont les bêtes de somme suent et s'épuisent à maintenir pour de bedonnants propriétaires étrangers la "prosperité sans précédent"... la prospérité dont Trifluvius se pare comme un moineau arborant sur sa petite tête falote les plumes de l'aigle voisin...

Voici désormais que nous sommes, à la face de l'Amérique, une bonne race de haras dont les filles-mères affamées repeuplent les foyers cossus mais déserts du continent. En échange de son petit, la pauvre bête prolifique reçoit les frais de la mise bas et un boni de 50 dollars. Trafic, manutention et profits d'intermédiaires por-

tent ensuite jusqu'à cinq et dix mille dollars le prix du jeune animal.

C'est depuis longtemps le cas de nos talents, de nos matières premières, de toutes nos ressources légalement monnayables: elles valent toujours plus cher sur les marchés extérieurs. C'est donc le cas aussi de nos bébés de contrebande...

Du berceau jusqu'au tombeau, le Canada français serait-il irrémédiablement une fabrique de chair humaine au rabais?

La doublure des platitudes

On ose à peine le dire. S'il fallait que ça lui nuise!... A CKVL (mirabile auditu), fonctionne un homme qui est à ses heures, quand le commercial et les rimettes lui en laissent le loisir, un excellent commentateur. Henri Poulin — osons tout de même l'appeler par son nom — expliquait l'autre soir à ses auditeurs le discours du budget de l'Hon. Nésime.

— Le ministre des Finances, dit-

Le 2-2-54  
M. Paul Normandin, B.A., LL. L.,  
avocat,  
Montréal.

Cher monsieur,

Comme vous me l'avez demandé, je vous envoie ces quelques lignes, résumant les impressions que me causent, à mo-

juriste non-communiste, les pratiques législatives et administratives en vigueur dans la province de Québec.

Votre amicalement dévoué,  
Léon Lyon-Caen

Les renseignements précis donnés à Vienne, à la "Conférence Internationale des Juristes pour la Défense des Libertés Démocratiques", sur les violations, ouvertes ou dissimulées, dont sont l'objet, dans la province de Québec, les droits et libertés fondamentales du citoyen, sont de nature à inquiéter tout juriste qui, s'élevant au-dessus des passions politiques et des luttes des partis, a simplement souci du respect de la justice et du droit.

De la loi, "protégeant la province de Québec contre la propagande communiste", dite Loi du Cadenas, on ne saurait trop souligner le caractère profondément arbitraire et tyrannique.

Les art. 3 et 4, en donnant au Procureur-Général, le pouvoir exorbitant d'ordonner la fermeture de tout immeuble, bâtiment, construction quelconque, sur la simple preuve, suffisante pour lui, que le propriétaire, locataire ou occupant en fait usage ou permet à une personne quelconque d'en faire usage "pour propager le communisme ou le bolchévisme", par quelque moyen que ce soit, — et cela sans procès, ni jugement, — aboutissant de toute évidence à la destruction de la liberté de réunion et de parole et à la violation du domicile privé des citoyens.

N'importe quelle maison peut, en effet, être l'objet d'une perquisition policière, d'une fermeture, ses habitants expulsés, simplement parce que le Procureur-Général soupçonne que le communisme ou le bolchévisme, dont la loi s'abstient soigneusement de donner la moindre définition, y est "propagé" d'une façon ou de l'autre. Devant ces prohibitions, d'une volontaire imprécision, qui peut se risquer à organiser une réunion, même apolitique et à caractère purement culturel, ou à parler en public, si la police n'y consent, puisque le propriétaire de la salle de réunion risque de perdre sa licence d'exploitation ou de voir fermer son établissement, la réunion interdite, sous le prétexte qu'il doit ou peut y être discuté des questions, exposé des idées, tenu des pro-

pos qui ne plaisent pas au gouvernement? Des exemples concrets nous ont été apportés des conséquences véritablement scandaleuses de cette loi fasciste, qui dépouille le citoyen des garanties déjà formulées il y a huit siècles par la Magna Carta de 1215.

Que dire des art. 12, 13 et 14 de la même loi? La prison pour quiconque imprime, publie "de quelque façon que ce soit", distribue une revue, circulaire, "document écrit quelconque", propagant ou "tendant", à propager le communisme ou le bolchévisme. Le Procureur-Général "peut, sans preuve ni procès, faire saisir et détruire n'importe quel écrit, offrant, à son avis, ce caractère. N'est-ce pas l'anéantissement de la liberté d'opinion et de la liberté de la presse?"

Enfin, on ne saurait nier que certains projets de loi du gouvernement (!) les pratiques actuelles de l'administration dirigée contre les droits des travailleurs et les libertés syndicales, contre le droit de former des associations et le droit de grève des attaques inadmissibles.

En définitive, les faits qui nous ont été révélés, les textes qui nous ont été communiqués témoignent, aux yeux de tout juriste libéral et impartial de l'invasion, dans cette province du Canada, si fière par ailleurs de ses droits, du plus pur "McCarthyisme" américain.

En criant au communisme, au procommunisme, au crypto-communisme et sous le prétexte de défendre la démocratie et la liberté soi-disants menacées, on étouffe ces dernières. On frappe arbitrairement les citoyens suspects de non-conformisme, au nom de la raison d'Etat. Un anticommunisme aveugle, systématique, obsessionnel et persévérant, essaye d'excuser tous les abus et, créant parmi les citoyens un climat de terreur, supprime en fait toute manifestation d'indépendance et toute opposition.

Léon LYON-CAEN  
Premier Président Honoraire de  
La Cour de Cassation de France  
(N.B. Les Bills 19 et 20, soumis  
à l'étude du président Léon-Caen, n'étaient pas encore lois au moment où cette étude  
a été rédigée.)

Lire en page 8 la suite  
de notre enquête sur la  
LIBERTÉ DE LA PRESSE

Parce qu'il avait léché sa lance, le guerrier Lulluba a changé de candidat, mais le choix du Soudan demeure:

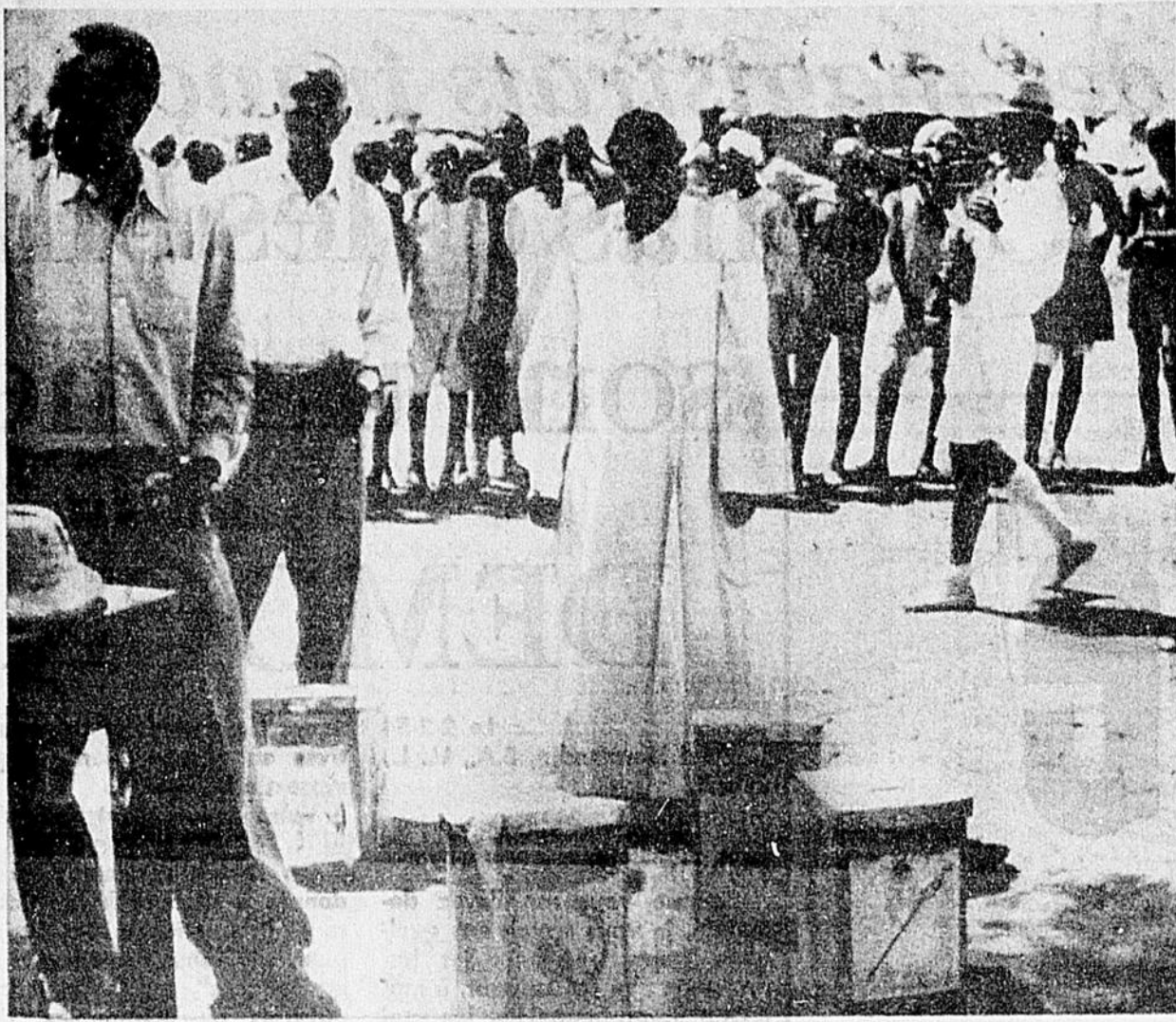
# Indépendance ou tutelle

Khartoum... "Le Soudan est un immense pays au confluent l'Afrique et l'Orient" dit une affiche dans les bureaux du gouvernement. Ce n'est déjà plus qu'à demi vrai. En votant pour les nationaux-unionistes, les Soudanais, même si comme certains le prévoient, l'association avec l'Égypte ne doit créer que des liens assez lâches, ont fait un pas décisif vers l'Orient.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les Britanniques sont dans une large mesure responsables de ce choix. Malgré les dénégations des porte-parole officiels, il semble bien en effet que le gouvernement de Londres ait signé les accords du Caire sur le Soudan non seulement pour tenir sa promesse de respecter le droit des Soudanais à disposer d'eux-mêmes mais aussi dans l'espoir de détendre l'atmosphère au Moyen-Orient. Et M. Jefferson Caffery, le très actif ambassadeur des U.S.A. au Caire ne fut pas étranger à ce marchandage. "Je te donne ta chance au Soudan, tu me laisses la mienne au Canal de Suez".

Par surcroît, la politique britannique au Soudan n'a été depuis la guerre qu'une succession d'hésitations, le Foreign Office freinant constamment l'administration de Khartoum mais sans savoir où et quand l'arrêter. L'idée de la self-détermination n'est pas venue toute seule au Soudanais: ce sont les fonctionnaires britanniques qui la leur ont suggérée avec l'arrière-pensée de se débarrasser des Égyptiens et de s'implanter pour un autre demi-siècle au moins. "La pilule que nous venons d'avaler, nous l'avions nous-mêmes préparée avec un soin d'apothicaire "déclarait un "Old Sudan Hand" (vingt ans de séjour) en guise de commentaire après la publication des résultats. Les deux pourtant ne sont pas encore tout à fait jetés ou plus exactement ils n'ont pas fini de rouler. La tournure qu'ont prise ces élections est en effet une sorte d'escroquerie par rapport à la lettre de l'accord du Caire. Les documents signés par le général Naguib et l'ambassadeur du Royaume-Uni, Sir Ralph Stevenson, stipulent clairement que cette première consultation devait avoir pour objet la formation d'un gouvernement souverain chargé, pendant une période de transition limitée à trois ans, de préparer le pays en vue de l'élection d'une Assemblée Constituante. Selon l'accord, c'est cette deuxième Assemblée seulement qui aura le pouvoir de choisir entre l'indépendance et "l'association — link — avec l'Égypte sous quelque forme que ce soit".

La tentation de s'assurer à l'avance des positions maîtresses fut trop forte pour le gouvernement du Caire, toujours méfiant quand il a des Anglais en face de lui et d'autre part obligé par des nécessités intérieures à rechercher des succès. L'Oumma emboîta le pas. Les Britanniques — et ce fut leur grand mérite — ne suivirent qu'à de très rares exceptions près. Celle par exemple du Chef de District de Ro-beck qui fut blâmé par la commission électorale pour avoir assisté aux opérations de vote dans



Les opérations de vote dans un centre électoral du Nil Supérieur (Soudan sud). On aperçoit sur les boîtes de scrutin les signes distinctifs de chaque candidat.

sa circonscription de Kapoita (Equatoria). Les résultats des élections font d'ailleurs justice des graves accusations portées contre l'Administration par le ministre égyptien de l'Orientalisation Nationale et des affaires soudanaises, le major Salah Salem.

Le Caire a gagné. Sauf coup de théâtre imprévisible, les nationaux unionistes sont en mesure de former un gouvernement homogène. Leur président, Ismail el Azhari, sera président du Conseil. En principe par conséquent, la force centrifuge qu'engendre l'attrait du pouvoir doit pousser vers les unionistes la masse des hésitants et de ceux encore beaucoup plus nombreux qui n'ont pas d'opinion. "Pour qui es-tu?" avais-je demandé pendant la campagne électorale à un "nazir" — chef — d'une

tribe front contre le Mahdisme. L'Oumma peut en outre compter sur certains sudistes, autonomistes ou sans partis — une dizaine à supposer qu'ils restent insensibles aux efforts de séduction déployés par les unionistes. Mais il lui faudra faire vite et lever l'hypothèque mahdiste car les "Ansar" ne sont guère plus aimés que les Arabes sous l'Équateur. Les deux propositions, au reste, valent aussi pour le Nord car il apparaît nettement aujourd'hui que le Mahdi et surtout son fils Sidik, président de l'Oumma, ne sont pas des références politiques à utiliser. Et point n'est besoin de souligner que l'opération risque d'être mortelle...

Quoi qu'il en soit, le gouvernement unioniste ne pourra pas esquiver le problème du Sud. Car si l'on peut assurer que le Nord

précisément quel était l'enjeu du débat. "C'est une bataille entre les Anglais et les Égyptiens" ont déclaré plusieurs de leurs chefs.

A Bor, par exemple, les guerriers Dinkas refusèrent de se rassembler dans les centres électoraux parce qu'ils craignaient une rafle des "Turcs". Et l'ironie du sort voulut d'ailleurs que le candidat unioniste soit élu, les villageois, seuls, ayant voté. L'Oumma sans aucun doute serait fondée à demander l'invalidation de ce résultat. (elle l'a fait à vrai dire mais en l'englobant dans l'ensemble des élections tout elle réclame l'annulation).

Compte tenu des conditions particulières au Sud, compte tenu aussi de la propagande égyptienne et de l'influence exercée par les chefs de district anglais même quand ils sont restés passifs, le mécanisme électoral mis au point par l'Indien Sukumar Sen donnait incontestablement aux sudistes les moyens de s'exprimer. Les incidents les plus invraisemblables se sont produits mais c'est en connaissance de cause que les deux camps avaient décidé de solliciter le verdict électoral.

Tel guerrier Dinka qui voulait voter pour un candidat X, changeait d'avis après avoir léché sa lance, comme c'est d'usage dans les grandes occasions, car le fer avait mauvais goût. Des centaines de Lulluba donnèrent leurs suffrages au candidat désigné par une pipe parce que cet objet leur est familier. Ailleurs, dans l'Equatoria, il fallut au dernier moment remplacer par une girafe le léopard échu à l'un des candidats pour éviter qu'il soit ignoré des électeurs dont un parent ou un ami avaient été victimes du fauve. Dans une autre tribu, un politicien averti qui avait une lance comme symbole prit le meilleur sur son adversaire, un "éléphant", en soulignant que la lance tuait l'éléphant.

Aucune violence en revanche n'a été signalée. Ce qui suffirait à démontrer que la réconciliation du Nord et du Sud est possible. Les unionistes ont deux armes de choix: l'assistance économique et la religion musulmane. Ils doivent pouvoir utiliser l'une et l'autre avec efficacité puisque l'Égypte paraît décidée à ne reculer devant aucun sacrifice et que la première "mission" musulmane autorisée à s'installer à Juba en 1947 connaît un succès certain.

La conversion, cependant, n'ira pas sans difficultés en raison de l'importance prise dans le Sud par l'apostolat chrétien. Des heurts même sont à craindre car plusieurs prêtres, catholiques notamment, ont commis l'erreur de prêcher dans un esprit de croisade.

Cette intrusion de l'islam arabe au cœur de l'Afrique ne manquera pas naturellement d'avoir d'autres conséquences: un coin nationaliste vient d'être enfoncé dans l'Empire européen d'Afrique, découpant les flancs de l'A.E.F. du Congo Belge et du Kenya Britannique.

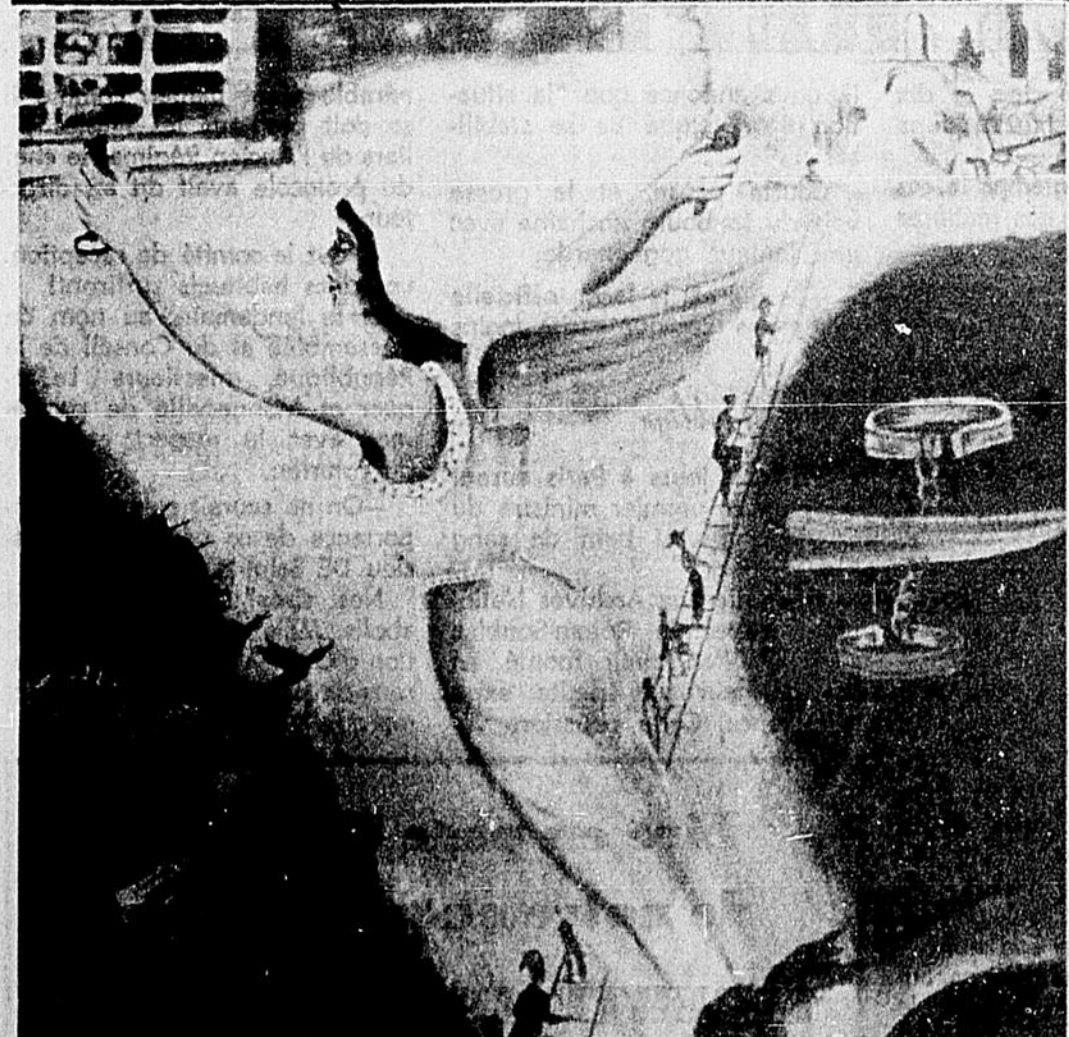
## Un reportage de Jean-Jacques FAUST

tribe Nuba du Kordofan. "Pour celui qui gagne, parce que si je perdais, mes hommes me mépriseraient". Les Soudanais se contentent de peu, surtout dans le Sud où une paire de lances ou un mouton représentent la fortune.

La seule chance de l'Oumma, c'est de profiter des dissensions que provoqueront vraisemblablement chez les unionistes les distributions des postes et des faveurs. Le parti présidé par Azhari n'est d'ailleurs pas formé d'un seul bloc et comprend à côté de pro-égyptiens résolus des indépendants comme Mirhani Hamza et des éléments neutres venus de la Khatmyia pour fai-

musulman et de langue arabe appartient réellement au Moyen-Orient, il est impossible d'en dire autant des trois provinces équatoriales. Il y a tout de même un fait troublant: trois unionistes ont été élus dans le Sud (Nil Supérieur) sous leur étiquette véritable, deux chez les Nuer, un au cœur du pays Shilluk. Et deux apparentés, sinon cinq ou six comme le prétend Ismail el Azhari, ont également réussi à faire triompher leur candidature.

Tout autorise, certes, à soutenir que les résultats des élections n'ont pas de signification réelle, étant donné l'extrême ignorance des Noirs du Sud. Les tribus pourtant savaient assez



Une affiche de propagande communiste photographiée à El-Obeid, gros bourg situé à une heure d'aviation de Khartoum. L'ange de la liberté prend son vol tandis qu'un mystérieux couteau coupe enfin les chaînes de l'impérialisme. Malgré ce bel effort, le Front Anti-Colonial n'a enregistré aucune victoire électorale.

## Un problème d'euthanasie:

# Le Petit Monstre de Belo-Horizonte

Rio, — Avez-vous lu dans les journaux l'histoire

par Robert Le ROY

Malgré ces considérations et d'autres du même calibre, la

de ce monstre de Belo-Horizonte? — De quel monstre voulez-vous parler? Du nouveau-né ou du médecin accoucheur?

Cette conversation situe assez bien l'atmosphère dans laquelle est née la querelle entre des médecins de Rio de Janeiro et leurs collègues de Belo-Horizonte après la naissance, il y a deux semaines, dans une petite ville de l'Etat de Minas Gerais, d'un bébé possédant deux thorax, deux têtes, trois membres inférieurs — dont un embryonnaire. Doit-on ou non éliminer cette singulière créature? Cette terrible erreur de la nature doit-elle être corrigée par une euthanasie contre laquelle s'insurgent les membres du clergé et, avec eux, la majorité des membres du corps médical de Minas Gerais et en faveur de laquelle se battent les médecins et pédiatres de la capitale dont l'opinion a été parait-il, résumée par cette déclaration du biologiste Oswald Macedo: "Tous les médecins pratiquent l'euthanasie, mais n'ont pas le courage de l'avouer. Dans le présent cas, la question ne se pose même pas". Cet éminent biologiste est partisan d'une élimination sommaire du monstre. Ses déclarations ont été violemment prises à partie et ont fait l'objet de protestations très vives.

"Il s'agit d'un être né d'une femme et, partant, d'une créature humaine possédant une âme dont Dieu seul peut disposer. Le fait que cette créature soit affligée d'une certaine malformation importe peu. Si celle-ci ne doit pas lui permettre de survivre, Dieu seul trouvera un remède. Ce que l'Église ne peut admettre, c'est un homicide volontaire, ce meurtre d'un être innocent, sans défense".

L'opinion du clergé et, avec elle, celle des médecins de Minas Gerais qui semblent ne pas avoir compté leurs efforts pour maintenir en vie cet être de cauchemar, est nette, catégorique. Son verdict est clair: l'enfant est condamné à vivre.

Les médecins de Rio de Janeiro, plus évolués dans un certain sens, moins inféodés à l'Église, se sont sans attendre insurgés contre une prise de position aussi simpliste, soulignant qu'au nom du plus simple esprit de charité chrétienne, la société se devait d'empêcher de vivre un être difforme condamné, — toute opération étant vouée à un échec certain — à une existence atroce. Les parents du monstre — ils seraient, parait-il, consanguins — ne semblent pas avoir mesuré toute l'étendue de leur misère. Ils voient dans cette naissance on ne sait quelle marque du destin, dictée par Dieu et ils se résignent. "Monstre ou pas monstre, ce sont nos filles et nous les voulons près de nous".

A Rio de Janeiro, pourtant, des voix s'élèvent pour défendre la vie du petit monstre.

"Il est vraiment décourageant", écrit-il la semaine dernière l'éditorialiste d'un grand journal du matin, de voir en ce siècle, où des millions de vies humaines ont été déjà fauchées, qu'on en soit encore dans la capitale d'un pays civilisé à la discussion — hors de propos — sur la légitimité ou non de supprimer une vie humaine. La conscience humaine, poursuit l'éditorialiste, s'est insurannée il n'y a pas bien longtemps contre une pratique odieuse du gouvernement hitlérien qui ordonnait le massacre des malades mentaux jugés incurables. Cette preuve de mépris pour la dignité de l'espèce, qui est en elle-même une caractéristique de

mordre avidement aux biberons que tiendront quatre mains d'un même corps, à voir ces quatre petites mains se disputer les mêmes jouets et deux petites frimousses se sourire. Au nom de quelle charité barbare peut-on admettre un tel supplice? Devant tant de misère, devant une œuvre si monstrueuse, l'Église devrait se taire et prier... Si Dieu n'a pas le courage de détruire l'œuvre singulière qui, aux yeux de l'Église, est sienne, que la médecine s'en charge et le plus vite sera le mieux".

On ne saurait dire laquelle des deux thèses l'emportera finalement. Des médecins vont se réunir à Rio de Janeiro. Les médecins de Minas Gerais qui veulent conserver cet enfant interviendront dans les débats et il ne fait aucun doute que le sort



de l'humanité de la conception néo-païenne de l'origine et de la destinée de l'homme, a été condamnée par toutes les nations de formation démocratique. Aussi est-il lamentable que des individus, dont le ministère est de guérir, puissent au nom d'un Etat ou en leur propre nom, assumer le droit de vie ou de mort sur un de leurs semblables.

campagne en faveur de l'élimination du nouveau-né de Belo-Horizonte se poursuit. Des voix autorisées s'élèvent et demandent que soit mis un terme à cette tragique comédie. "Seule une personne dégénérée", disent les défenseurs de l'euthanasie, pourrait trouver quelque satisfaction à voir des bouches appartenant au même corps

du monstre sera scellé au cours des débats. Un point est déjà acquis. La presse semble vouloir oublier ce triste sujet. Le monstre a été isolé dans un hôpital de Belo-Horizonte et est entouré d'un véritable rideau de silence. Il se porte merveilleusement bien et ne cesse de prendre du poids.

Pendant que son sort se décide au cours d'interminables polémiques, nombreux sont ceux qui espèrent que les médecins qui le soignent entendront la voix des médecins de Rio de Janeiro. Il ne leur est pas demandé de tuer l'enfant mais d'éviter un excès de zèle pour le maintenir en vie. D'autres cas moins désespérés pourront les occuper. Le reste est une question de conscience, mais les circonstances atténuantes leur sont déjà accordées.

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME DOROTHY WINNIFRED PATRICIA LAWSON DISKEN, de la ville de Croydon, District de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux JOSEPH DISKEN, pressoir, de la Cité de Montréal, Province de Québec, pour causes de désertion et d'adultère.

MONTREAL, 23 novembre, 1953.  
JOHN M. CERINI, c.r.  
Procureur de la requérante,  
Suite 1115, 231 rue St-Jacques ouest,  
Montréal, P.Q.  
Tél. 13-29-27-m-6

### AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que GEORGE ALAN BROWN, vendeur, des cité et district de Montréal, Province de Québec, Canada, va faire appel au Parlement du Canada à la présente Session, prochaine ou à la suivante, pour obtenir un divorce d'avec son épouse JEANNE JACQUELINE CONTENT BROWN, ménagère, des mêmes lieux, pour cause d'adultère.

MONTREAL, 26 Janvier 1954.  
MARCEL GABOURY, c.r.  
Procureur du requérant,  
Suite 705, Edifice Aldred,  
507 Place d'Armes,  
Montréal, P.Q.  
6-13-29-271

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que FLORENCE PEARL LOADER YARDEN, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la présente session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, GUY STANFORD YARDEN, chauffeur, Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

MONTREAL, 21 Janvier, 1954.  
MERGLER & MERGLER,  
Procureurs de la requérante,  
637, rue Craig ouest,  
Montréal, Québec.  
6-13-29-201

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que PEARL MARY PRATT, de la cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, GEORGE WILBERT PRATT, de la cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

DATE à Ottawa, ce treizième jour de Janvier, 1954.  
HUGHES & LAISHLEY  
Procureurs de la requérante,  
46, rue Elgin,  
Ottawa, Ont.  
6-13-29-271

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ANTONIE LITZ, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, ou à une session subséquente, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, PETER JEDRZEJEWSKI, commis, de la cité de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

DATE de Montréal, le 12 Janvier 1954.  
GREENBLATT & GODINSKY,  
Procureurs de la requérante,  
680 ouest, rue Ste-Catherine,  
Pièce 333, Montréal, P.Q.  
6-13-29-201

### AVIS DE PETITION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que LUCIENNE SAINT-LAURENT, de la cité et du district de Montréal, de la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, ou à une session subséquente, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux légitime, CHARLES-HENRI CALVE, maître, domicilié présentement à 2433, rue de Montigny, à Montréal, pour cause d'adultère et d'abandon.

DATE à Montréal, Province de Québec, ce 18e jour de Janvier 1954.  
MATRICE RIEL,  
Procureur de la requérante.  
6-13-29-201

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JEAN BRASGOLD, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, LAURENCE MARCHAND, de la cité de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

DATE de Montréal, ce 14 Janvier 1954.  
GREENBLATT & GODINSKY,  
Procureurs de la requérante,  
680 ouest, rue Ste-Catherine,  
Pièce 333, Montréal, P.Q.  
6-13-29-201

### AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que HAZEL HELEN McKAY PUTTLEE, ménagère, de la cité et district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente ou prochaine session pour obtenir le divorce de son mari, RONALD KENNETH PUTTLEE, pour cause d'adultère.

FAIT à Montréal, dans la province de Québec, le trentième jour de décembre, A.D. mil neuf cent cinquante-trois (1953).  
JOHN M. SCHLESINGER,  
Procureur de la requérante,  
400 St-Jacques ouest,  
Montréal, Québec.  
6-13-29-201

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que BRATRICE ALEXANDRA DUFF SHEPPARD, de la ville et du district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, au cours de la présente ou une subséquente session, pour obtenir le divorce de son mari, WILLIAM ST. CLAIR SHEPPARD, pour cause d'adultère et de désertion.

FAIT à MONTREAL, dans la province de Québec, le 29ème jour de Janvier, A.D. mil neuf cent cinquante-quatre (1954).  
JOHN M. SCHLESINGER,  
Procureur de la requérante,  
App. 201, Edifice Homaley,  
400 St-Jacques ouest,  
Montréal, Québec.  
6-13-29-271

# Magie noire à l'Hôtel de Ville: LE BUDGET SERA ÉQUILIBRÉ malgré le renvoi du nouveau rôle

En moins d'une semaine, les responsables du gouvernement municipal sont parvenus à équilibrer solidement un budget dont ils déploreraient, trois jours plus tôt, l'extrême précarité. Jeudi, le 4 février, Montréal prévoyait un déficit écrasant. Jeudi, le 11 février, le déficit s'était volatilisé. En décembre, M. J.-O. Asselin faisait savoir, avec preuves en main, que jamais la ville n'arriverait à vivre sans le nouveau rôle d'évaluation. En février, M. Houde proclame que "cette question est réglée".

Devant le Comité des Bills privés, il annonce sans broncher que "nous pouvons balancer notre budget avec l'ancien rôle". Tour de passe-passe. Magie noire.

re populaire qui pourrait s'avérer très préjudiciable aux finances de Concordia; pour M. Asselin, qui pose tous les problèmes sous le signe du dollar, c'est une défaite sérieuse. Défaite d'autant plus grave qu'elle met à jour un certain nombre de petits mensonges: Pourquoi persistait-il à dire aux conseillers municipaux qu'une majoration de l'impôt foncier était aussi impérieuse que vitale? Pourquoi, au Comité des Bills privés, alors que M. Houde fait valoir une thèse radicalement opposée à la sienne, se contente-t-il de hocher la tête?

Tout cela serait naturellement inexplicable si l'on ne savait que M. Houde a fait valoir tous les discours, la Ville peut équilibrer son budget avec les ressources dont elle dispose actuellement.

Il est devenu banal de répéter, sur tous les tons, que Montréal a besoin d'argent. Il faut s'expliquer: Montréal a besoin d'argent dans la mesure exacte où Montréal entend conserver son titre de métropole et entreprendre les travaux qu'appelle son évolution. On peut toujours équilibrer un budget si l'on renonce à certains avantages. On peut même enregistrer des surplus substantiels si l'on sacrifie l'essentiel. Or, on ne peut plus nier que l'aménagement d'un système de transport en commun soit essentiel à Montréal. Il faut cependant prévoir des dépenses de \$120,000,000. Dans les conditions actuelles, la Ville de Montréal ne peut pas s'offrir un métro. Il fallait qu'on trouvât l'argent quelque part. Une majoration raisonnable de l'impôt foncier aurait procuré à la Ville les sommes dont elle aura besoin. M. Houde préfère, pour l'instant, épargner le contribuable.

M. Asselin avait proposé l'adoption du nouveau rôle et une réduction du taux de taxation.

C'était assurément la meilleure solution. Pour des raisons strictement électorales, M. Houde a rejeté cette solution sur laquelle M. Duplessis n'a pas eu l'occasion de se prononcer puisqu'il n'en a même pas été question au Comité des Bills privés. Au Comité des Bills privés, M. Duplessis a donné à Montréal "le droit de faire ce que vous jugerez préférable", c'est-à-dire le droit de maintenir l'ancien rôle. C'est exactement ce que le Conseil municipal entend faire. Mais comment Concordia pourra-t-elle équilibrer son budget? Voilà la question à laquelle on s'est gardé de répondre jusqu'à présent. Il n'y a qu'un seul moyen vraiment efficace: Les départements et les services de la Ville réduiront leurs dépenses respectives. Un régime d'économie commence. Les marges de sûreté de chaque département seront réduites. On procédera un peu comme l'administration Eisenhower aux USA en supprimant toutes les dépenses jugées inutiles. A ceux qui souligneront la nécessité de réaliser quelques grands projets, on répondra que les coffres de la

Ville sont vides. Les conseillers devront limiter leurs demandes.

Quant à l'épineuse question de l'évaluation, la Ville a décidé de retenir les services d'un expert américain qui agira comme adviseur. On commencera par tout reviser et, comme M. Verrot, chef du Service de l'évaluation, n'est pas habilité à donner des instructions à son personnel, il se bornera à "éclairer" le département de la révision à la lumière des recommandations que lui fera cet expert américain. Quoi qu'il en soit, on peut être assuré que les majorations seront toutes scientifiquement justifiées. On agira très prudemment pour éviter des protestations trop vives.

Voilà ce qu'entendait M. Hou-

de lorsqu'il parlait d'un "moyen terme" au Comité des Bills privés la semaine dernière. "Je ne voudrais pas, a-t-il déclaré, que le Conseil ou même le maire soient appelés à déterminer l'évaluation car il pourrait y avoir des abus". ... Voici un aveu réconfortant!

Donc, Montréal pourra garder son ancien rôle d'évaluation et, du même coup, équilibrer son budget. Mais, il ne faudrait pas que M. Houde se croit trop tôt victorieux. Au cours de la campagne électorale d'octobre prochain, la majorité des Montréalais réclameront un métro. On leur répondra qu'il n'y a pas d'argent. L'excuse vaudra-t-elle encore?

M. R.

## L'ÉCHEC DE NORANDA

# Un pas de plus vers le point "X"

Une grande victoire patronale, un contrat de travail rétrograde, une grève inutile et six mois de privations pour les mineurs de Noranda: l'éditorialiste de M. McConnell parvient difficilement à maîtriser sa joie. Pour mieux la savourer, il a décidé, en fait, de reprendre à son compte les intérêts de la classe ouvrière, d'instruire les travailleurs de leurs responsabilités. Condoctière des petites gens, le *Montreal-Star* dénonce l'arrogance et l'orgueil mal placés des dirigeants du *United-Steelworkers of America*.

Il était temps, vraiment, qu'on prit ainsi la défense des militants, qu'on leur expliquât comment, en refusant de passer chez les briseurs de grève, ils avaient fait preuve d'un triste aveuglement, que l'on osât, enfin, lancer la formule sim-

ple et brutale du syndicalisme moderne: "Afin de diriger intelligemment un syndicat, il importe de bien comprendre les problèmes du patronat." En d'autres termes: il est imbecille de réclamer une quelconque augmentation de salaire quand les bénéfices ne sont pas à la hausse absolue.

Telle a été l'impardonnable erreur de tactique du syndicat qui, souligne le *Star*, "a choisi, pour formuler ses revendications, le moment où se terminait le boom de l'après-guerre, où les contre-coups de l'inflation provoquaient une baisse dans la cote des matières premières". Evidemment, exiger une majoration honorifique de 16 cents, la semaine de 44 heures, la clause de check-off et la mise au point d'une caisse de retraite, tout cela à l'instant où les usines de guerre américaines diminuent leurs commandes et l'industrie ferroviaire son rendement, c'est un véritable scandale. En vertu de quelle répugnante ingratitude les dirigeants du Congrès canadien du Travail ont-ils ignoré le débat cornélien qui confrontait le conseil d'administration des entreprises minières? Ne savaient-ils pas, donc, que les bénéfices de la Noranda-Mines n'ont pas dépassé cinq millions de dollars durant la dernière année financière, que le président de cette estimable maison n'autorise pas, lui, question de principe, le check-off? N'avaient-ils donc pas lu les réclames publiées dans les journaux par ce grand philanthrope ami des ouvriers où il était stipulé, en somme, que la semaine des 48 heures valait bien celle des 44.

Tant d'ignorance méritait châti-

ment. Entre temps, il reste que le mouvement ouvrier canadien a été battu par la triple alliance des entreprises minières et des gouvernements provinciaux de l'Ontario et de Québec. Malgré les déclarations officielles et les promesses d'intervention, ni M. Barrette, ni son collègue ontarien n'ont essayé sérieusement de trouver une solution honnête à l'un des plus durs conflits ouvriers des derniers mois. Patiemment, ils ont attendu, de concert avec les actionnaires des sociétés, que le froid et la faim (et, à Rouyn-Noranda, ce n'est vraiment pas une figure de style) obligent le syndicat à hisser le drapeau de la reddition.

Ce nouveau coup de maître fait suite à l'adoption des bills 19 et 20. De la goutte d'eau qui fait déborder le vase à la cruche qui se casse, il y a mille images pour dire que, passé un certain point de saturation, toute crise se dénoue d'elle-même. C'est bien là, semble-t-il, que le gouvernement provincial et les intérêts qui le maintiennent au pouvoir dirigent, inconsciemment peut-être, les ouvriers québécois.

Gérard Gingras

Les manuscrits non insérés sont conservés à la disposition des auteurs durant une période minimum de trois mois et peuvent être retirés à la rédaction du journal le mercredi après-midi, entre deux et cinq heures, ou sur rendez-vous.

### Que l'âge ne vous abatte pas!

Rajeunissez à 40, 50, 60

Ne soyez plus faible, déprimé, sans énergie. Essayez les Tablettes Toniques Ostrex contre la fatigue, l'anémie, qui rend des milliers d'hommes et femmes épuisés, vieillés à 40, 50, 60 ou plus. Ostrex renforce, stimule, fortifie corps, sang, organes, nerfs. Ramène la jeunesse. Format d'introduction, 60¢ seulement. Toutes pharmacies.



## Télévacuité à Radio-Canada

# Notre télévision vit en marge des réalités

L'un des grands sujets de notre télévision, c'est notre réalité; pour ne pas dire le plus grand. Et si l'on s'en tient à la télévision parlée, on exagère à peine en allant jusqu'à dire que c'est même à toutes fins pratiques son seul sujet.

Or, on n'exagère pas du tout en ajoutant que c'est aussi, de tous les sujets qui lui sont offerts, celui qu'elle massacre, qu'elle émascule et — courant d'instinct au moindre effort — qu'elle escamote avec le plus d'effronterie.

Ce qui se passe chez nous, ce qui se dit, ce qu'on discute... où nous en sommes et où nous semblons aller... la binette de ceux qui nous mènent et la vie de ceux qui sont menés — autant de pièces de cet ensemble dont la télévision a le devoir de nous faire, de son mieux et selon ses moyens (qui sont insuffisants), le tableau clair et vivant.

Mais de tous ces moyens, le seul qu'on emploie en ce moment avec un minimum d'efficacité, c'est justement le plus facile et le plus faible: les actualités. Lourdes, gauches, entravées par les 75 milles de rayon et la hauteur de l'équipement, les actualités filmées ne sont — et ne seront sans doute jamais — qu'un cimetière de chiens écrasés. On s'y précipite naturellement sur l'évidence, le tout cuit (l'idéal: un "beau feu" par jour!), sur tous les épidermes du superficiel. Petites images à la va-vite, raccordées à la va-comme-je-te-coupe, où la déclaration de guerre, en une phrase insipide, sert d'avant-propos à la chiure de mouche qui est le vrai clou de la journée...

La réalité vraie et charnue, c'est par d'autres moyens que la TV la découvre et peut la rendre. Ces moyens, elle les a: le reportage en direct, qui est son arme suprême, celle qui marie à l'instantanéité de la radio toute la magie visuelle du cinéma; et puis, l'interview, le documentaire, le forum, qui permettent d'étoffer la chronique, de montrer l'arrière-plan des situations ou des événements.

Et que se passe-t-il? Rien de tout cela. Le reportage en direct (sauf pour le sport, bien entendu) est réservé à deux clichés annuels et ambulants, les parades du Père Noël et de la St-Jean-Baptiste. Le documentaire est abordé avec cette "audace" que nos compatriotes anglo-saxons décrivent en trois mots où l'attendrissement se mêlent à un mépris à peine déguisé: c'est le quaint old Québec. Quant aux interviews et forums, on s'y préoccupe essentiellement de ne rien dire, on y dépense une ingéniosité proprement surhumaine pour passer à côté

des sujets et des gens intéressants!

Il est évident que, dans tout ce personnel dont les noms s'évalent en génériques interminables, on ne trouverait pas la queue d'un journaliste ou commentateur de quelque expérience. Ni un seul dirigeant qui ne soit suspicieux, pris d'une terreur panique, au moindre téléphone des manigances au "rasoir" intellectuel et de ces apôtres du progrès à reculons pour qui toute réalité post-1900 doit être traitée comme une espèce de maladie honteuse...

A peine la télévision québécoise a-t-elle ouvert l'œil que, le complexe national de l'autruche s'affirmant, elle s'est empressée d'enfourer ce merveilleux organe électronique dans le sable gris de l'insignifiance et de la tremblote.

Nullité garantie

L'histoire d'une seule émission, Conférence de presse, est à ce propos d'une tristesse et cocasse éloquence.

La formule nous en vient des Etats-Unis, où elle n'était d'ailleurs qu'une simple adaptation d'un lieu commun du journalisme.

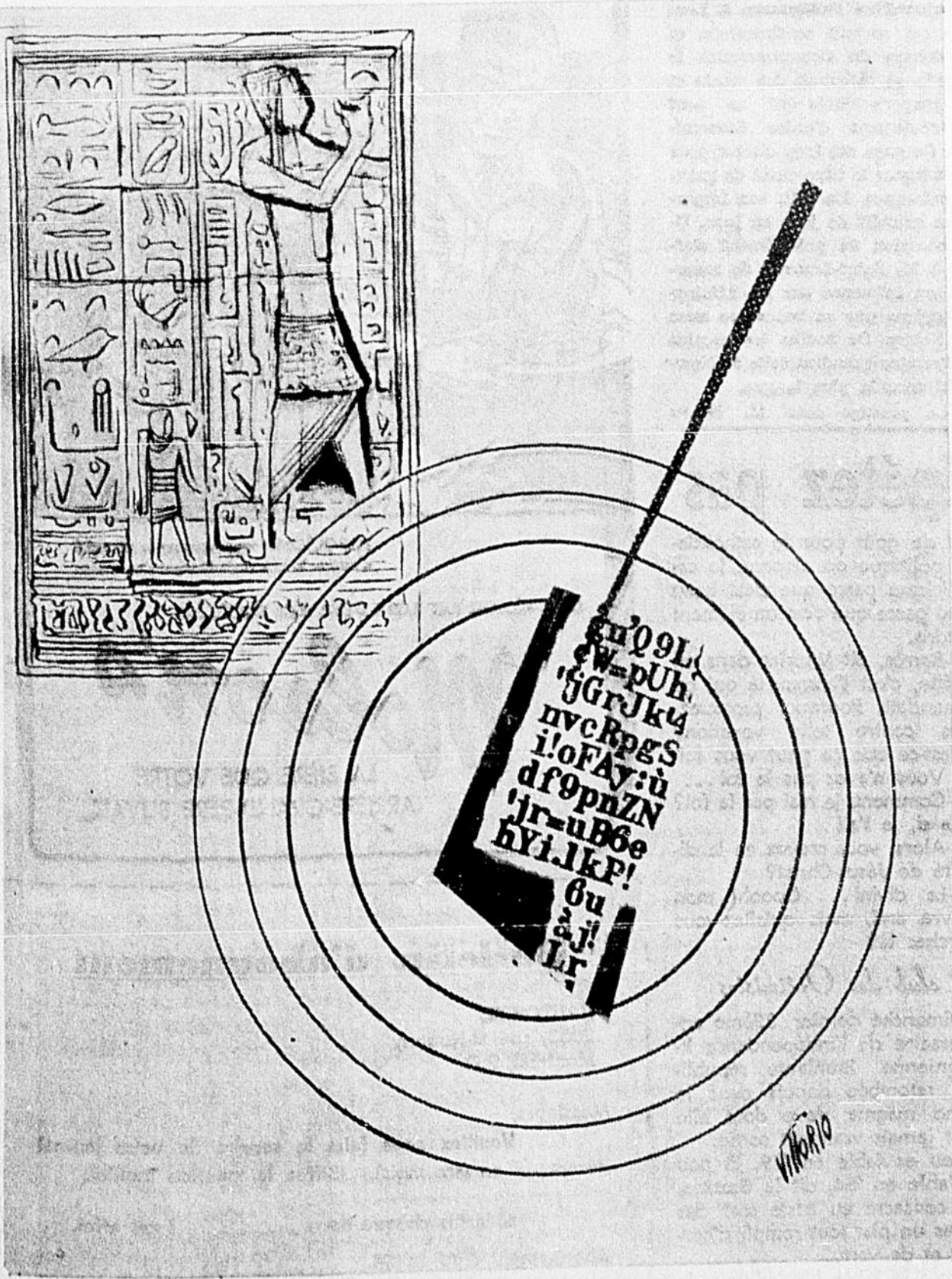
Formule excellente d'ailleurs, à condition que la diversité des opinions s'y reflète, qu'il y ait discussion et, aussi souvent que possible, un minimum de choc. Il faut que les invités y soient des gens qu'on discute, des personnages qui appellent le contre autant que le pour. Et que les journalistes soient libres de les talonner avec la plus franche et même la plus brutale courtoisie.

On y a vu d'abord un honorable ministre qui était bien entendu, de tous nos messieurs à porte-feuille, le moins acculable et qu'on a de plus entouré de questions caressantes: frêle petite fleur de serre... Depuis, des écrivains aux musiciens, des sous-offis de police aux chir-



## IMPRIMERIE YAMASKA

2003 Rue St-Hubert, MONTRÉAL - Tél: FRontenac 1127-8



Impression de journaux et périodiques en tous genres

Reliure — Travaux commerciaux — Photogravure

L'AUTORITÉ

Le plus vieil hebdomadaire de langue française de Montréal. Rédaction et administration: 2003 rue St-Hubert, Montréal, tél.: FRontenac 1127. Imprimé à St-Hyacinthe par l'Imprimerie Yamaska. Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Directeur: Gérard Gingras. Rédacteur en chef: Jean Vincent.

Abonnement annuel: \$4.00 payable d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

La double citoyenneté

Le silence officiel du parti libéral et la prudence extrême des éditorialistes les plus osés montrent jusqu'à quel point le sujet est tabou. Le problème de l'impôt provincial, c'est, très évidemment, le problème de l'autonomie québécoise. Le débat réel ne se chiffre pas en millions de dollars mais en milliers de scrutins, issus d'un sentimentalisme dont, ni M. Lapalme, ni M. St-Laurent, ni M. Duplessis ne connaissent plus aujourd'hui la mesure exacte.

Après tant d'années de statu-quo fédéral-provincial, tant d'années au cours desquelles la conscription et l'absence d'un drapeau ont été plus ou moins oubliées, le contribuable québécois est-il disposé à payer en espèces sonnantes et trébuchantes le privilège d'une double citoyenneté? Telle est la question à laquelle le premier ministre vient de répondre oui et à laquelle M. Lapalme n'a pas encore dit non.

L'importance sans cesse croissante du Canada dans les affaires internationales, son expansion économique, sa position privilégiée de "pays-dollar" au sein du Commonwealth, la structure de plus en plus nationale de ses grandes industries, bref, tout ce qui constitue sa puissance proprement dite a provoqué, sans conteste, une baisse très nette dans la valeur des fonctions provinciales, au cours des quinze dernières années.

Il ne s'agit pas là d'un phénomène canadien mais d'une transformation graduelle enregistrée dans tous les pays, et en vertu de laquelle l'Etat central élimine les gouvernements locaux au fur et à mesure que les populations constatent le lien étroit qui relie la politique à l'économie. Cette évolution, au Canada, a fait un pas de géant à la faveur de la dernière guerre et, depuis l'armistice, s'est accentuée à coups "d'obligations internationales".

Les leçons d'arithmétique de l'éditorialiste de la Gazette ne correspondent donc à la réalité en aucune manière. Pour les Conservateurs et les Duplessistes, il suffit de poser les chiffres: si la province de Québec consentait à ratifier l'accord fédéral-provincial sur l'impôt, Ottawa verserait à Québec 112 millions de dollars par an; si, par contre, le gouvernement fédéral autorisait les contribuables québécois à déduire la totalité de leur impôt provincial (et non pas seulement les 5 pour cents prévus par la loi) de l'impôt fédéral, il enregistrerait un manque à gagner d'environ 85 millions. C'est donc dire que, grâce à cette astucieuse combinaison, le gouvernement fédéral serait dégagé, d'une part,

de toute obligation relative à la santé et à l'éducation à l'égard de la province de Québec et, d'autre part, réaliserait en quelque sorte une économie annuelle de l'ordre de 25 à 27 millions (par rapport à l'accord fédéral-provincial). Les contribuables québécois, eux, déboursaient la même somme exactement qu'à l'heure actuelle.

Partant de là, il est difficile de se demander, premièrement, pourquoi le ministre des finances, qui a déjà prouvé sa compétence, n'a pas déjà accepté cette solution et, secondement, pourquoi M. Duplessis — qui n'est pas non plus un débutant en matière de gros sous — laisse froidement tomber les 27 millions de dollars supplémentaires?

Une question en amène une autre. De deux choses l'une: ou les contribuables québécois ont "déjà" payé les, disons 22 millions annuels, dont ils ont besoin pour faire construire des hôpitaux et des universités et cet argent leur revient de droit, ou Québec et Ottawa sont à la recherche de cette somme. Manifestement, tel n'est pas le cas. Manifestement, nous avons déjà fait les frais une fois puisque c'est à même nos déboursés que les Duplessistes font de savants calculs d'exemptions et, généralement, se permettent d'abandonner à Ottawa la bagatelle d'une trentaine de millions.

Le bon sens pose alors de nouvelles exigences. En vertu de quel principe obligera-t-on une population déjà surtaxée à payer deux fois des hôpitaux et des universités encore hypothétiques? Car c'est bien là, semble-t-il, l'une des inconnues majeures de cet imbroglio: en supposant que le gouvernement fédéral accepte l'exemption globale, qui surveillera M. Duplessis, qui obligera M. Gagnon à consacrer à la médecine et à l'éducation les revenus dont il se sera improvisé le dépositaire?

Tout indique pour l'instant que, grâce à l'impôt provincial, l'actuel gouvernement québécois essaie, en premier lieu, de renforcer les pouvoirs de l'Etat provincial, des pouvoirs dont l'existence s'est avérée désastreuse à maintes reprises depuis quelques années et, en second lieu, de préparer un argument de campagne électorale.

A moins, donc, de solides garanties sur l'utilisation des fonds et d'une entente qui lui éviterait tout nouveau déboursé, il ne semble pas que le contribuable québécois puisse accepter sans protester la nouvelle addition de M. Duplessis.

La boîte aux lettres

Cher monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus un chèque de \$4.00 pour renouvellement d'un an à L'AUTORITÉ.

Voire enquête sur la peine de mort me rajeunit de quelque 45 ans. Mais, comme celle de France, la vôtre ne donnera pas plus de réels résultats, ni en bien, ni en mal. Des textes de loi peuvent changer, mais quant à la mentalité des criminels, c'est différent.

L'ensemble des idées exprimées contre la peine de mort pourrait être traduites par un humoriste comme une sorte de blâme au "lâpin". Quant au "chasseur", c'est tout juste si on ne l'exécute pas. Et il est facile de rétorquer à Harold Winch, sur le passage souligné, page 5, col. 3: Nul ne peut citer etc... ceci: Nul ne peut citer des faits qui prouveraient que la suppression de la peine de mort ne provoquerait pas une augmentation du nombre des meurtres. Roger Duhamel semble de cet avis. Tous vos collaborateurs, pour cette question, ne me paraissent guère tenir compte qu'il y a des individus nés pour le crime et que ni la soi-disante éducation, ni la pénalité, n'arrêteront jamais; c'est presque aux assassins que va leur pitié. Pour moi, le meurtre ne peut être permis qu'au cas de légitime (et bien établie) défense de l'individu. Et il semble renversant de lire qu'il est en sorte plus humain de tenir en cellule, le restant de ses jours, un assassin, coûtant à la collectivité plus cher qu'il ne vaut. Si le livre de Louis Casamayor est du même "tonneau" que Cher Bourreau, alors, moi, j'appelle tout cela, en mauvais français, "déconner". Passez-moi l'expression.

L. C. me semble être un très mauvais copieur de G. de la Fouchardière dont vous devez connaître les Hors d'Oeuvre, publiés dans "L'Oeuvre de Paris", etc.

Revenant à Harold Winch, dont le père, in extremis, politiquement parlant, quitta la direction de son Parti, en disant qu'en Colombie Britannique le socialisme n'avait pas de chance, vu l'état de prospérité de cette province; lui, le fils, semble chercher une autre corde à son arc, en défendant les coupables comme cette dame qui, vers Noël, tua un homme qui lui faisait des assiduités verbales et rien d'autre. S'il fallait que tous les soupçonnés, même aux femmes mariées, soient, alors il faudrait agrandir les cimetières.

Harold Winch déplore pas la collection de ces législateurs qui parlent des droits des gens avec l'unique souci de passer à la caisse, au détriment des tax-payers, car ils ont une sainte horreur de faire des copeaux; ils doivent être nés les "bras retournés".

Léon Etienne, Victoria, Colombie-Britannique

Selon "Le Monde"

M. Saint-Laurent deviendrait Le nouveau NEHROU

On trouvera ci-dessous le texte du "Bulletin de l'Etranger" paru dans Le Monde du 7 janvier. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que Le Monde représente en France le point de vue "neutraliste". Bien qu'il s'oppose à la CED et préconise des négociations destinées à mettre fin à la guerre d'Indochine, Le Monde ne saurait être considéré, en Europe, comme un journal de gauche. Il va sans dire, toutefois, que le qualificatif de "semi-officiel", utilisé récemment par le Canadian-Press à l'endroit du Monde, ne correspond nullement à la réalité. En raison de sa sobriété et de son objectivité, Le Monde a été classé parmi les douze meilleures quotidiens de l'hémisphère occidental dans une enquête établie par la presse suédoise.

M. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, est attendu dimanche après-midi à Paris. Ce sera la seconde étape d'un tour du monde de la bonne volonté entrepris par un homme qui est un médiateur.

Après Londres, où il séjourne depuis hier, et Paris, qu'il quittera mercredi prochain, M. Saint-Laurent se rendra en effet en Allemagne, en Italie, puis au Pakistan, en Inde, à Ceylan, en Indonésie, en Corée. Ce voyage de 45,000 kilomètres se terminera par une visite à Tokyo.

Il est clair que le Premier canadien attache une importance particulière aux problèmes d'Extrême-Orient. Ce voyage, le premier de ce genre jamais entrepris par un chef de gouvernement canadien, n'est en principe pas destiné à entamer des négociations diplomatiques sur quelque sujet que ce soit. Le ministre canadien des affaires étrangères a même démenti une éventuelle médiation du Canada entre l'Inde et le Pakistan à propos de l'aide militaire américaine à ce dernier pays.

La presse canadienne se plait pourtant à voir dans le voyage de M. Saint-Laurent l'initiative caractéristique d'une nation majeure. Longtemps les déplacements de ses premiers ministres n'ont connu qu'une seule destination: Londres. Mais au fur et à mesure que la dépendance canadienne à l'égard de l'économie américaine s'est affirmée ils se firent de plus en plus nombreux vers Washington.

Aujourd'hui l'allégeance à Londres est surtout sentimentale, et en dehors du Commonwealth le Canada se reconnaît des soucis et des responsabilités qui ne sont pas seulement d'ordre économique. Ce pays est trop discret pour revendiquer le titre envié de grande puissance. En fait, son importance grandit de jour en jour. Une occasion va précisément s'offrir à M. Saint-Laurent de mesurer son influence sur les affaires étrangères par sa rencontre avec M. Nehru. De toutes les escalades du Premier canadien celle de New-Delhi sera la plus longue.

Le prestige dont M. Nehru



jouissait dans le Commonwealth commence à s'altérer. Son neutralisme forçait l'attention sympathique de tous, même de ceux qui ne s'y ralliaient pas. Aujourd'hui il paraît déconcerter certains membres du Commonwealth.

Personne sans doute n'est plus qualifié que M. Saint-Laurent pour tenter de dissiper les malentendus. Il ne sera pas handicapé par le préjugé défavorable dont M. Nehru ne pourrait se défendre à l'égard d'un Américain. Il n'est pas non plus gêné par cette mauvaise conscience de l'ancien suzerain colonial. Il a dit la nécessité de maintenir un pont entre l'Est et l'Ouest avec l'aide de ces nations asiatiques membres du Commonwealth. Il l'a encore répété récemment. Et l'audience certaine dont il bénéficie à Washington ne peut que favoriser son désir de conciliation.

Il ne sera donc pas non plus

mauvais pour M. Saint-Laurent de connaître clairement la position actuelle de la France en ce qui concerne l'Extrême-Orient. Chef du parti libéral, M. Saint-Laurent est lui-même d'origine française. Il est déjà venu en France en janvier 1951.

Il y revient à un moment où l'opinion unanime souhaite la fin d'un conflit qui paralyse les efforts de la France dans d'autres secteurs et hypothèque gravement toutes les possibilités de redressement.

Cette compréhension que M. Lester Pearson, ministre canadien des affaires étrangères, montrait récemment quant aux réticences françaises envers l'armée européenne devrait cette fois permettre à MM. Laniel et Maurice Schumann de ne pas se borner à un banal et diplomatique échange de vues sur l'Extrême-Orient avec M. Saint-Laurent.

PRESSE-ACTUALITÉ

LA DÉMOCRATIE

c'est-à-dire à la direction générale des bombes à hydrogène.

383,000 sans travail ont été ajoutés, à cette même date, au bilan des chômeurs américains qui se montait à deux millions le 15 décembre dernier.

EN ACTION

PROSPÉRITÉ

L'écrivain américain Maxwell Bodenheim et sa femme ont été assassinés la semaine dernière, dans leur appartement new-yorkais, par un déséquilibré mental qui, une fois sous les verrous, s'est écrié, avec une logique toute américaine, par les temps qui courent: "J'ai abattu deux communistes et, malgré cela, au lieu de me décorer, on m'enferme".

Comme le souligne Gérard Filion dans Le Devoir, il convient de ne pas attacher à ce geste une importance exagérée, mais il n'en reste pas moins que le sentiment anti-communiste est si profondément ancré dans les esprits nord-américains que "même les fous invoquent la lutte anticommuniste pour justifier leurs actes... Pour un dément qui tue deux présumés communistes, ajoute M. Filion, il y a peut-être des milliers de gens normaux qui désirent secrètement en faire autant."

Il y en a même, semble-t-il, qui entretiennent ce désir, sans la moindre envie de le garder secret. Le gouverneur du Texas, par exemple, se propose d'inviter les membres de son Assemblée législative à ratifier une loi en vertu de laquelle le fait d'adhérer au parti communiste serait punissable de mort. Pour moi, précise ce grand démocrate, le mot communiste est un synonyme de traître, un point, c'est tout. La scène évidemment se passe au Texas et, pour l'instant, ne provoquera d'inquiétudes sérieuses que pour l'âge mental du gouverneur. Il n'est pas douteux, cependant, qu'une proposition de même calibre prendrait naissance à Québec si l'on avait laissé à M. Duplessis cet instrument dangereux qu'est un code criminel.

Ce projet de mises à mort provoque d'autre part un certain frisson, si l'on songe qu'il a pris naissance dans un pays où les appuis financiers sont seuls requis pour faire accéder les marchands de cravates ou les gouverneurs d'état à la présidence,

Le secrétaire d'état américain à la défense nationale, M. Charles Wilson, a véhémentement dénoncé ces mauvais esprits "qui imaginent que la fin de la guerre de Corée risque de provoquer un ralentissement économique et, par suite, une diminution du standard de vie". C'est tout le contraire, assure M. Wilson, qui s'y connaît (il occupait, comme chacun sait, la présidence de la société General-Motors avant d'être appelé au secrétariat à la défense par le président Eisenhower): "... tout l'argent, toute l'énergie consacrés à la production de guerre pourraient être utilisés en d'autres temps à la fabrication des produits civils."

On ne le lui fait pas dire à M. Wilson. Soixante-dix milliards de dollars par an, environ, qui pourraient être utilisés à la fabrication des produits civils, mais, bien entendu, en d'autres temps... Le fait que les aspirateurs électriques et les moulins à café se démolissent un peu moins rapidement que les avions à réaction et les chars d'assaut n'y est évidemment pour rien, ni d'ailleurs le fait que la G.M.C. ait obtenu depuis le début du conflit coréen la coquette somme de plus de 7 milliards de dollars de commandes de matériel de guerre.

UN INSENSÉ

"Personne, a poursuivi M. Wilson, ne devrait être assez insensé pour penser que le maintien du standard de vie américain dépend de l'importance des crédits militaires". Personne, bien sûr, sauf le secrétaire d'état au travail, qui, par hasard, vient de publier de désastreuses statistiques. On y apprend tout d'abord (N.Y. Times du 14) que la région de Détroit, où M. Wilson a longtemps exercé ses talents, avait perdu en date du 15 janvier dernier 8 pour cent de son effectif ouvrier. Le secrétaire d'état au Travail ajoute que

NON-INTERVENTION

Fâcheuse coïncidence: c'est au moment même, compte tenu du changement d'heure, où, M. Foster Dulles en tête, les ministres des affaires étrangères occidentaux invitaient à Berlin M. Molotov à user de son "influence" pour faire cesser les envois d'armements chinois aux troupes du Viet-Minh, qu'atterrissaient à Saïgon deux cents aviateurs américains destinés à assurer, en partie, le transport aérien des troupes franco-vietnamiennes. Et tandis que des transports américains chargés de napalm américain et pilotés par des Américains décollaient vers les montagnes tonkinoises, M. Dulles proclamait à Berlin le caractère sacré de la non-intervention.

Sur les instances plus ou moins camouflées de M. Bidault et, sans doute, de M. Eden, le secrétaire d'état américain a laissé entendre, néanmoins, que le problème indochinois pourrait être évoqué, à Genève dit-on, au cours d'une conférence à laquelle seraient représentés, outre les Quatre Grands et la Chine populaire, les pays frontaliers du sud-est asiatique. Cette rencontre serait prévue pour le 15 avril. D'ici là, les "braves..." du corps expéditionnaire continueraient de défendre en Indochine une présence qu'ont dit toujours française.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Dame ALMA ELIZABETH MAC-KIE WAHLBERG, ménagère, des cité et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la présente ou à la prochaine session afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, JOHNS GUSTAV FOLKE WAHLBERG, gérant, des cité et district de Montréal, pour causes d'adultère et de désertion.

DATE à Montréal, province de Québec, ce 17ème jour de décembre 1953. MILTON L. KLEIN, Procureur de la requérante, 1117, Ste-Catherine ouest, Apt. 521 Montréal, P.Q.

20-277-6-1311

Mais ne le répétez pas

Jartufe

L'UCC visite l'absténie tardif qui contrôle — comme tout le reste — le commerce de l'alcool. La loi, lui demande-t-elle, pourrait sans doute être appliquée tous les dimanches comme à Noël et au Jour de l'An?

—L'année durant? de se récrier le vénérable Joséphophile, mais ça pas de bon sens, voyons, la nature humaine... D'ailleurs quand on dit que la province de Québec est la plus alcoolisée, c'est pas vrai!

Statistiquement indiscutable: elle se classe bonne 2ème.

—En cette année Mariale, ajoutez doucement le saint homme, faut pas oublier que le premier miracle, l'eau changée en vin, c'est la Sainte Vierge elle-même qui l'a demandé à son Fils...

"Il est avec le ciel des accomplissements..." Patronne des grills, priez pour nous.

Hé! là poussez pas!

Il y a 30 ans qu'un autre catholique un peu "spécial", Mauriac Barrès, est mort. Quelqu'un s'en est souvenu. A Radio-Canada, la Revue des Arts et des Lettres a commandé en France quelques souvenirs sonores.

On a pu entendre ainsi Mauriac murmurer tragiquement son

peu de goût pour le catholicisme politique du disparu: le catholicisme parce que c'est beau — ou parce que c'est un élément d'ordre.

—Barrès, dit Mauriac dans un souffle, c'est l'homme à qui on demandait: Pourquoi protestez-vous contre telle vexation? Qu'est-ce que ça peut vous faire? Vous n'avez pas la foi... —Comment, je n'ai pas la foi? Mais si, je l'ai!

—Alors, vous croyez en la divinité de Jésus-Christ?

—La divini... Ooooh! mon pauvre ami, mais qu'allez-vous chercher là?

Le club des Optimistes

Dimanche dernier, 35ème anniversaire de l'indépendance lithuanienne. Branlante république retombée depuis dans le grand magma slave dont elle n'est jamais vraiment sortie.

Peu enviable en '19. Et peu enviable en '54, dit la Gazette, qui consacre au triste sort des Baltes un plat tout rempli d'horreur et de vertu.

Mais la bible bleu d'azur de poursuivre avec un sourire proprement céleste:

—Comme tous les peuples persécutés, les Lithuaniens sont cheerful (sic)...

Gai lon la, gai le martyr... d'autrui.

LUCIE FÈRE

QUI A DIT...?

"UNE ARMÉE MARCHE SUR SON VENTRE"



NAPOLÉON — appuyant sur la nécessité d'assurer le bon ravitaillement des armées

CETTE RÉCLAME FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE PUBLIÉE PAR

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Bulletin d'abonnement

L'AUTORITÉ, 2003, rue St-Hubert, Montréal, P.Q.

Messieurs, Veuillez nous faire le service de votre journal durant un an (six mois). (Biffez la mention inutile).

Ci-inclus chèque de ..... à cet effet.

Abonnement d'un an \$4. Abonnement de six mois \$2.50.

N. B. — Prière d'ajouter .15 cents si le chèque est tiré sur une banque en dehors de Montréal.

Nom .....

Adresse .....

# Au nom de la liberté, on étouffe la liberté

## Résolution générale de la Conférence internationale des juristes, à Vienne

Nous, juristes de 31 pays, magistrats, avocats, professeurs, représentant toutes les branches des professions judiciaires, réunis à Vienne afin d'examiner en commun les moyens de défendre les libertés démocratiques, sommes parvenus par delà nos divergences d'origines et d'opinions à nous estimer et à nous entendre. Certes, les systèmes juridiques auxquels nous sommes accoutumés, sont différents, mais un large échange d'expériences nous a convaincus qu'il existait un fonds commun de libertés humaines à préserver.

Les atteintes aux libertés sont variables dans leur intensité et dans leur forme; mais elles utilisent généralement la même méthode: la négation du règne de la loi. Le respect scrupuleux de la règle juridique est nécessaire à la garantie des libertés démocratiques. Les décisions de l'autorité administrative doivent être conformes à des principes légaux connus d'avance; et les juges ne doivent pouvoir prendre de sanctions que dans le cadre d'une règle générale et précise.

La méconnaissance la plus évidente de la tradition libérale et démocratique s'exprime aujourd'hui dans le McCarthyisme qui, des États-Unis d'Amérique a gagné plusieurs pays du monde. Il s'agit d'étouffer la liberté et la démocratie au nom de la défense de la liberté et de la démocratie. Le concept du loyalisme permet de frapper arbitrairement les citoyens au nom de la raison d'Etat. La discrimination selon les opinions politiques, les enquêtes administratives accompagnées de serments, constituent une inquisition dans la conscience de l'individu et rendent précaire la sécurité de tous.

Dans les pays coloniaux, dépendants ou en voie de perdre leur souveraineté nationale, les droits et libertés des citoyens sont en constante régression quand ce n'est pas la vie humaine elle-même qui est menacée. La Charte de l'O.N.U. n'y est pas respectée. C'est qu'en effet, la soumission à la règle de droit ne protège les libertés que si cette règle est l'émanation de la volonté du peuple. Là où la volonté nationale est battue en brèche la loi ne protège plus la liberté; bien plus, l'expérience de l'hitlérisme, autant que l'expérience contemporaine témoignent que dans la nation dominante elle-même les libertés démocratiques s'éffritent. Un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. La souveraineté nationale est la clef de tout système démocratique.

Le respect de l'égalité entre tous les hommes sans distinction de race, de nationalité, de langue, de couleur, de sexe, de religion, d'originalité sociale, est un principe essentiel du droit des gens.

Toutes les catégories sociales sont intéressées par la défense des libertés humaines; l'étouffement des libertés commence par des attaques dirigées contre les droits des travailleurs, d'où il résulte que la protection des droits syndicaux est étroitement liée à la défense des libertés démocratiques.

La Conférence a constaté une tendance croissante à méconnaître les garanties de la sûreté individuelle: mépris des droits de la défense, particulièrement exclusion de certains membres du barreau; abus de la détention préventive, accroissement exorbitant des pouvoirs de la police, internements administratifs, multiplication des juridictions pénales d'exception, usage de la violence physique notamment destinée à arracher des aveux, assassinats purs et simples.

Elle réaffirme qu'il ne saurait être porté restriction à la liberté de l'individu que par décision de justice et après un procès régulier.

La Conférence a noté avec satisfaction les réels progrès de la détente internationale pendant l'année écoulée. Elle exprime l'espoir que ces progrès se poursuivront et fait appel à tous les juristes à faire tous leurs efforts dans le sens d'une détente internationale par les moyens de négociations. En effet, le lien lui est apparu évident entre la paix et l'épanouissement des libertés démocratiques. Il y a lieu de dénoncer avec force l'utilisation contre les droits des citoyens de lois d'exception souvent prévues pour le temps de guerre, et d'incriminations vagues contre la sécurité de l'Etat. En défendant les libertés démocratiques, les juristes apportent leur contribution à la défense de la paix.

Le manque d'information réciproque sur l'organisation judiciaire et sur les différents systèmes juridiques, a été jusqu'à présent la source d'une incompréhension de pays à pays. Cette Conférence a montré qu'un libre échange de vues entre juristes favorise considérablement la compréhension et la confiance. L'idée de rencontres internationales entre représentants de l'opinion publique doit être, à cet égard, chaleureusement recommandée. Des hommes sincères trouvent facilement à se mettre d'accord.

Au vu de ce qui précède, conscients de notre responsabilité devant les peuples, nous lançons un appel aux juristes du monde entier, désireux de défendre avec nous, par tous les moyens, la Constitution et les libertés de la personne humaine.

La Conférence félicite le Comité d'Initiative International, lui demande de subsister en tant que Comité de la Conférence Internationale des Juristes pour la Défense des Libertés Démocratiques.

— Nous invitons les législateurs à s'opposer au vote de lois qui iraient à l'encontre des libertés constitutionnelles des citoyens.

— Nous invitons les juges à s'en tenir à une application stricte de la légalité afin de garantir les libertés des citoyens et les droits des associations.

— A l'avocat incombe la tâche glorieuse de défendre les intérêts des citoyens et des associations, particulièrement dans les procès politiques, dirigés contre les démocrates.

— Quant aux hommes de science, ils contribuent à la défense de la liberté en combattant les théories qui justifient la violation de la Constitution et la liquidation des libertés.

Entendons l'appel qui nous est adressé par tant de millions d'hommes plongés dans l'humiliation et l'oppression, qui luttent pour leur sécurité, leur dignité, leur vie.

C'est pour remplir envers eux notre devoir de juristes que nous défendons en commun les normes juridiques acquises au prix de sacrifices immenses et qui constituent notre patrimoine commun.

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Vera Grace Westley Stewart, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente Session ou à la Session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, Raymond Lloyd Stewart, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

MONTREAL, 30 janvier, 1954.  
MERGELER & MERGELER  
Procureur de la Requête, 437 rue Craig ouest, Montréal, Québec.  
Tél. 13-29-27-m-6

### AVIS DE PETITION POUR DIVORCE

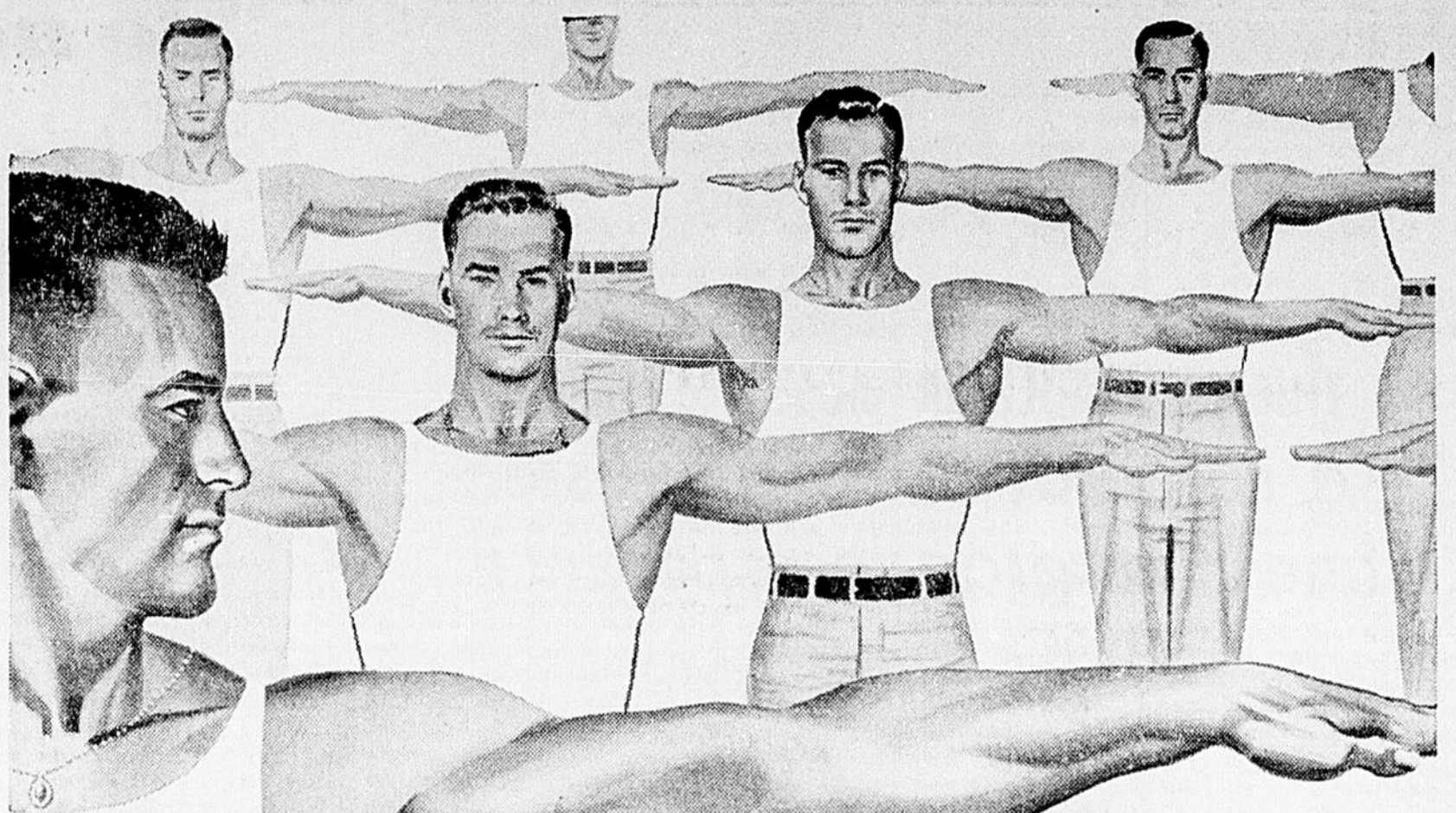
AVIS est par les présentes donné que MARY JOY THOMSON, de la cité de Westmount, district de Montréal, de la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, ou à une session subséquente, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux légitime, EDMUND TOBIN ASSELINE, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 21 décembre 1953.  
MAURICE RIEL,  
Procureur de la requérante.  
30J-6-13-20F

### AVIS DE PETITION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que FELIX ANDRÉ LANDRY, de la cité et du district de Montréal, de la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, ou à une session subséquente, pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse légitime, LUCIENNE GINGRAS, domiciliée présentement à 9271, rue Berri, à Montréal, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 18e jour de janvier 1954.  
MAURICE RIEL,  
Procureur du requérant.  
30J-6-13-20F



## une carrière de CHEF au service du Canada

Conscient de ses responsabilités grandissantes à l'égard du maintien de la paix, le Canada renforce et modernise son armée.

Et l'Armée canadienne, l'une des mieux organisées, des mieux outillées au monde, forme des hommes d'élite. Les jeunes gens qui en font partie reçoivent une formation de chef et apprennent des spécialités techniques pour lesquelles ils sont bien payés.

L'instruction comporte des séances régulières de culture physique sous le commandement de gymnastes accomplis, de sous-officiers comme le sergent Georges Ferris, dont la photo apparaît ci-après. Aujourd'hui sergent-major intérimaire de compagnie au 2e bataillon du Royal 22e Régiment, à Valcartier, le sergent Ferris a son brevet de compétence

comme instructeur de culture physique.

Son revenu se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil. Mais ce militaire reçoit en outre — et gratuitement — la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé par année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

Pour une carrière de chef bien rémunérée au service de votre pays, enrôlez-vous dans l'armée moderne du Canada.

Vétérans de Corée et revenu récemment d'un cours de sous-officier en Angleterre, le sergent Georges Ferris avait terminé ses études de 9e année à l'école Laqueux, de Québec, quand il s'enrôla au "Vingt-Deux", en 1948. Aujourd'hui parachutiste et gymnaste accompli, le sergent Ferris aime rappeler qu'il fit partie de la Garde Champlain et d'une garde de Zouaves, à Québec. Le sergent-major intérimaire de compagnie Georges Ferris a trouvé dans l'Armée une vraie carrière de chef.



## ENRÔLEZ-VOUS DÉS AUJOURD'HUI DANS VOTRE ARMÉE

Départ des effectifs No 4, 77 Laus, rue Sherbrooke, MONTREAL, P.Q.  
Départ des effectifs No 3, Casernes Connopugh, 3, cité de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.  
Départ des effectifs No 13, Wallis House, angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

### Expulsion...

(suite de la page 1)  
ges ne sont pas les mêmes: Asbestos... grève illégale... soulèvement ouvrier... mépris de l'autorité... désordre... anarchie... communisme. Ces fantasmagories sont vite suivies chez lui du souvenir cuisant d'une défaite électorale aux mains de cet "anarchiste" qui a osé exploiter le juste ressentiment des ouvriers contre un régime de terreur politique abouché avec de gros intérêts économiques étrangers.

Quand Emilien Lafrance se lève en Chambre, c'est tout cela qui réapparaît aux yeux de Duplessis: la mince silhouette de Lafrance se détache sur un fond sombre formé par les grévistes d'Asbestos. Aussitôt, Duplessis voit rouge — ou violet — un peu comme un taureau de torrida et il fonce, tête baissée, vers l'épouvantail qu'il s'est lui-même créé. Le taureau, pardon, le premier ministre, pointe un doigt vengeur vers l'anarchiste (qui est aussi président d'un Cercle Lacordaire) et crie: "A l'ordre!". L'orateur interchangeable (Taché ou Tellier) tremble jusque dans ses fondements et obéit à l'œil; encore une fois, le député de Richmond est condamné à une petite promenade extra-parlementaire.

Au fond, tout ce petit manège ridicule trouve son explication dans la psychologie particulière de Duplessis que le dernier disciple de Freud pourrait résumer comme suit: le complexe de l'animal politique dont les rêves éveillent sont hantés par des spectres d'ouvriers habillés en policiers provinciales et brandissant des matraques tachées de leur propre sang...

31 janvier. — Pour la première fois, je participe à ce programme de télévision qui a nom "Charivari" et qui pourrait aussi bien s'appeler capharnaüm ou salmigondis. On y trouve du meilleur et du pire; c'est la formule qui le veut ainsi. Je n'y vois pour ma part aucun inconvénient; il en faut pour tous les goûts. Cette occasion me permet de bavarder avec Lucette Robert et Mario Duliani; de voir le chef Lelarge préparer des crêpes; d'entendre les inquiétudes de cette charmante Huguette Proulx qui redoute le maniaque au rasoir; d'entendre un extrait d'Andromaque, dit admirablement par Denyse Pelletier, grande comédienne devant l'Éternel; de serrer la main de Claude Melançon et d'André Laurendeau. Quelques minutes plus tard, nous sommes une vingtaine d'amis à regarder deux films excellents, dans une maison accueillante. Nous parlons aussi de la censure, comme il va de soi. Et nous nous entendons très bien: contre. Non pas contre le principe d'une censure, mais contre ses méthodes. Pourquoi, quand un film est refusé, n'y aurait-il pas un comité d'appel, qui ne serait pas composé des censeurs eux-mêmes, mais d'un groupement représentatif et bénéficiaire auquel s'associerait tout naturellement le président de cet office? Interjeter appel devant ceux qui ont déjà décidé, c'est de la fumisterie. L'industrie cinématographique apporte à la province des revenus assez copieusement qu'elle mérite au moins un peu de considération. Sans mentionner le public, qui a le droit lui aussi de n'être pas privé des meilleures productions contemporaines sous des prétextes discutables.

1er fév. — Les hommes d'Etat voyagent beaucoup. MM. Dules et

Pearson, pour n'en citer que deux, sont presque toujours absents des États-Unis et du Canada, plusieurs de leurs collègues doivent les imiter. Il s'ensuit une certaine paralysie de la machine administrative. Toujours remettre à plus tard des projets souvent urgents, faute d'avoir à sa portée les spécialistes en mesure de les élaborer. Il est difficile de remédier à cette situation devenue nécessaire: la politique de présence s'impose. Cette activité exerce de redoutables conséquences sur les hommes qui s'y livrent.

Le surmenage, le "stress" comme dirait le docteur Selye, guette nos politiques. L'autre jour, ayant à prononcer un discours important devant l'Assemblée nationale, Georges Bidault s'est affaissé après quelques minutes. Aux Bermudes, Joseph Laniel a été à peu près incapable de prendre part aux entretiens. Usé avant l'âge, Anthony Eden ne se survit qu'au prix d'une inlassable énergie. Talleyrand et Metternich avaient plus de résistance ou moins d'occasions de s'épuiser. La vie internationale est devenue trépidante, elle exige beaucoup trop d'un organisme normalement constitué. On comprend que d'aucuns rêvent de s'en éloigner et de bénéficier dans une calme retraite des plaisirs supérieurs de la méditation. Il faut quand même que certains personnages se sacrifient dans l'espoir d'apporter à notre monde un peu d'ordre, un peu de paix. Il n'y paraît guère à Berlin!

2 fév. — L'Office national du

# MON JOURNAL

Film se transportera à Montréal. Il y a quelques semaines, la maîtresse d'Ottawa, Mlle Charlotte Whitton, entreprenait une campagne violente, trop violente sans doute, comme elle sait les orchestrer, elle recevait même l'appui plus ou moins ferme du parti conservateur. Ce n'était qu'un combat trop tardif pour renverser la vapeur. Le choix de la province de Québec est logique. Les pellicules de l'Office sont bilingues, elles doivent traduire la dualité ethnique de notre pays. Le personnel se trouvera dans une situation avantageuse pour s'acquiescer de sa besogne. Autant sur le plan français que sur le plan anglais, Montréal constitue un milieu d'activité très intense pour la radio et la télévision. Il sera facile de nouer des liens très étroits avec l'O.N.F. Il ne reste plus qu'à souhaiter que les documentaristes s'appliquent toujours à faire ressortir les mille et un aspects de la réalité canadienne, qu'ils se fassent ainsi nos plus utiles propagandistes à l'étranger; tout comme ils concourent déjà à faire connaître et aimer davantage le Canada par les Canadiens.

3 fév. — Montréal, c'est un centre international de grande envergure. Pensons-y bien: à la fin de mars, c'est dans notre ville que se tiendra le concours des fumeurs de pipe. Voilà un sport éminemment sympathique, il ne pousse pas aux manifestations de violence, on peut l'associer au jeu de dames. On entend ainsi favoriser la bonne vo-

lonté internationale. Comme c'est sympathique! La tradition du calumet de paix des premiers habitants canadiens ne s'est pas perdue. Pendant que les savants s'affrontent pour savoir si oui ou non le tabac provoque le cancer de gorge

par  
**Roger  
DUHAMEL**

ou des poumons, il est étonnant de penser que des hommes courageux bravent tous les risques et acceptent pour le bien commun de se transformer en cheminée de locomotives. Hélas, ce zèle n'a pas encore gagné les femmes, elles aussi intéressées à la paix et à la concorde. Je sais bien qu'il y a quelques années certaines d'entre elles arboraient, dans les clubs sélects de New York, de minuscules pipes accrochées entre leurs lèvres carminées. Vogue passagère, feu de paille; non, elles n'avaient pas le feu sacré. Le maire Houde, je n'en veux point douter, aura à cœur de présider ces assises internationales. Une pipe en écume de mer ne lui messierait pas. Pourquoi le tournoi ne se déroulerait-il pas à Saint-Henri? C'est qu'on s'y entend bien dès qu'il s'agit de fumée...

4 fév. — Si la légende veut que les chefs militaires meurent dans leur lit, il y a des chances pour qu'un certain général britannique ne connaisse pas un sort aussi lie-

reux. Excellent stratège, peut-être, sur les champs de bataille, le général sir Brian Horrocks s'est révélé d'une médiocre psychologie quand il a osé attaquer les mères de son pays. Il est aujourd'hui, c'est l'âge sans doute, gentil-homme huisier à la verge noire, à la Chambre des lords. Il s'intéresse à son ancien métier et il a déclaré que le soldat anglais vit aujourd'hui sous la dangereuse influence de sa maman. Le malheur de ce monsieur, c'est de généraliser abusivement. Il oublie trop facilement les sacrifices silencieux consentis par toutes les mères du monde au cours de la dernière guerre; à vrai dire, sans elles, y aurait-il même eu des soldats? Il y a longtemps qu'il est reconnu qu'un fils ne peut commettre certaines bassesses tant qu'il a le bonheur de posséder sa mère. Un bel exemple de ces propos un peu fols et sans fondement qui mettent le feu aux poudres. Vite, général Horrocks, à la verge noire!

5 fév. — Je me réveille à Ottawa. Bien sûr, je m'y attendais un peu, en me couchant hier soir! Comme tous ceux qui voyagent peu, j'aurais aimé assister à une séance du Parlement, cet édifice dont je n'ai pas franchi les portes depuis déjà quelques années. Le temps m'est trop mesuré pour m'accorder cette maladroite satisfaction... Je ne verrai pas à l'oeuvre les représentants du peuple. En revanche, j'ai l'avantage de frayer avec les jeunes gens qui assurent à l'Office national du Film son prestige et son rayonnement. Du travail sérieux,

sans aucune négligence. On me l'avait dit, je demeurais peut-être un peu sceptique, j'ai pu me rendre compte par moi-même de l'intérêt de leur labeur et de la curiosité qui les anime.

6 fév. — Les discours officiels des chefs d'Etat, c'est la barbe! Non qu'ils soient des imbéciles. Mais attention à ceci, attention à cela, bref, il ne reste rien. Sans aucune curiosité, je prends connaissance du premier discours du président Coty. Il y a des généralités, des banalités; c'est forcé. Toutefois, j'apprécie sa distinction réelle et malheureuse entre la nation et l'Etat: "Pendant que la nation se reconstruit, l'Etat s'affaiblit. Et l'Etat qui décline, ce sont les féodalités qui montent. Il est temps d'y mettre ordre. C'est votre volonté. Je le sais". M. Coty ajoute: "Dans nos méthodes de travail, dans nos habitudes, dans nos conceptions traditionnelles, plus peut-être encore que dans nos institutions, il y a trop de choses qui ne sont plus de notre temps. Elles nous condamnent trop souvent à la stagnation quand, dans le monde, l'évolution va s'accéléralant". Paroles bonnes à entendre. Nous suivrons avec une attention fervente les efforts de M. Coty pour favoriser le relèvement définitif de la France en Europe et dans le monde. Nous n'y aurons aucun mérite; le cœur suffit. Et aussi la compréhension de la place éminente que doit tenir le cher pays au sein des nations libres.

Roger DUHAMEL,  
de l'Académie canadienne-française

# les lettres

## THIERRY MAULNIER propose d'opposer à l'espérance communiste une plus grande espérance

Il est peu de problèmes qui me préoccupent plus que celui de la situation de l'intelligence française en face du communisme. Directement ou indirectement, j'ai consacré à ce problème une bonne part de ce que j'ai écrit jusqu'à présent. Des livres comme "Violence et conscience", "La face de Méduse du communisme" n'ont pas d'autre sujet, et si j'ai écrit une pièce comme "la Maison de la Nuit", cela a été essentiellement pour situer, sur la scène d'un théâtre, le complet cadre, les exigences profondes de la conscience intellectuelle, en tant qu'elle est une réflexion sur la condition humaine et l'implacable discipline d'action au moyen de laquelle le communisme impose en toutes circonstances la négation, la destruction de l'adversaire.

C'est un fait que l'idéologie communiste a conquis une fraction importante des intellectuels français. Certes, le nombre de ces intellectuels qui sont véritablement engagés dans l'action militante, qui sont membres du parti, est relativement faible. Parmi les écrivains français de premier plan, Aragon est le seul qui ait donné au communisme une adhésion sans réserve. Il y a eu d'ailleurs, depuis la libération qui avait uni ensemble dans la lutte contre l'occupant allemand, à côté des communistes, un grand nombre d'intellectuels non communistes une évolution qui a éloigné des parages du communisme de nombreux écrivains: Albert Camus, David Rousset, Jean Cassou. Il faut noter d'ailleurs qu'Aragon n'est pas, par son origine sociale, un représentant du prolétariat, mais un représentant de la bourgeoisie. C'est le cas de la plupart des intellectuels français communistes ou communistes. Le communisme intellectuel en France n'exprime pas directement le mécontentement de la classe ouvrière à l'égard d'une condition sociale d'ailleurs peu satisfaisante, mais bien plutôt la mauvaise conscience des intellectuels bourgeois en face de la condition ouvrière. Il en a d'ailleurs toujours été ainsi de la pensée révolutionnaire en général, depuis Marx en passant par Lénine. A cet égard, on pourrait dire que la pensée marxiste est jusqu'à un certain point un démenti à Marx lui-même. Elle n'exprime pas, selon les lois du matérialisme marxiste, la condition prolétarienne, elle est un jugement moral porté sur cette condition de l'extérieur.

On peut dire que, dans l'ensemble, les intellectuels français éprouvent une certaine répugnance à s'engager totalement dans le communisme. La forme la plus dangereuse de l'influence communiste est celle qui s'exerce sur des esprits qui, sans donner au communisme une adhésion sans réserve, sont cependant séduits ou fascinés par lui. Jean-Paul Sartre représente typiquement cette catégorie d'intellectuels. Ils affirment, très sincèrement, qu'ils ne sont pas communistes. Ils condamnent avec plus ou moins de vigueur certaines méthodes communistes, l'extermination des adversaires, la puissance de l'appareil policier derrière le rideau de fer, la duplicité et la démagogie dans la propagande, les procès d'auto-accusation, le travail forcé. Mais, dans presque toutes les situations concertées, — l'affaire de Corée, la campagne communiste pour la paix, etc. — ils prennent, en fait, le parti des communistes contre ceux qui les combattent. Ils jouent ainsi, sans en avoir d'ailleurs pleinement conscience, ce que j'appellerais un double jeu. Ils donnent des arguments aux communistes, les aident à leurs campagnes, contribuent à ébranler le barrage que l'Occident cherche à dresser contre eux, tout en refusant de prendre à leur compte le cynisme et la férocité de la politique communiste. Ils se font, si j'ose dire, une bonne conscience à bon marché.

Ce double jeu prend encore une autre forme. Les intellectuels français alliés du communisme bénéficient naturellement de tous les avantages que donne à ses membres une société libérale, ils

disposent d'une pleine liberté d'expression, ils exercent leur profession sans entraves, et bénéficient même, lorsqu'ils ont du talent, ce qui est incontestablement le cas d'un homme comme Jean-Paul Sartre, de ce snobisme qui favorise volontiers, dans le public bourgeois français, les attitudes révolutionnaires. Ils se comportent — qu'on me pardonne la sévérité du terme — en parasites révolutionnaires d'une société qui accorde à ceux qui la condamnent un double confort matériel et intellectuel: la possibilité de

### N.D.L.R.

Nous ne reproduisons ce texte que pour une seule raison: la pensée essentiellement bourgeoise de M. Thierry Maulnier s'apparente, dans ses grandes lignes, à celle d'un grand nombre d'intellectuels québécois considérés comme "avancés". C'est à leur seule intention que nous ajoutons ce qui suit.

Thierry Maulnier, en somme, reproche à Jean-Paul Sartre de ne point adhérer au parti communiste. Condamner le conflit d'Indochine et le Pacte Atlantique, rejeter la CED, regarder d'un même oeil Syngman Rhee et Franco, mais n'accepter en même temps ni le principe de l'Etat totalitaire, ni les abus du régime soviétique, voilà, pour M. Maulnier, les stigmates d'un insupportable double jeu.

M. Thierry Maulnier, lui, pense en droite ligne. Le compromis n'est pas son fait. Il déplore la triste condition des ouvriers français mais il écrit dans le Figaro, il fêtré la "carence des pouvoirs publics" mais il se félicite des "victoires" d'un Pinay. Il regrette la mainmise des trusts sur le gouvernement mais il fait appel aux "solides vertus" de la nation. Il ne souhaite pas, bien sûr, la mort des combattants français, ni celle des Vietnamiens mais il importe, pour lui, que la France remplisse en Asie sa mission "civilisatrice". C'est un libéral-antiquaire, M. Maulnier; il est pour le progrès mais il refuse d'avancer.

Enfin, indignation suprême, M. Maulnier ne conçoit pas qu'on profite pour blâmer une institution des libertés maintenues par cette institution. Peut-être a-t-il raison, mais alors, la liberté, à quoi ça sert?

carrières brillantes, et le droit d'y jouer de tous les avantages qu'elle donne en désavantageant les injustices et les abus. Si Jean-Paul Sartre était citoyen d'une république populaire, il serait condamné ou à l'adhésion sans réserves du régime communiste, ou au silence et peut-être au camp de travail forcé. C'est à la société dont il se fait l'accusateur qu'il doit son droit à la parole.

A quels étranges excès cette situation paradoxale peut conduire, nous le voyons lorsque Jean-Paul Sartre consacre des articles et des livres à dénoncer avec violence la répression anticommuniste en Orient, tout en refusant de prendre parti, autrement que par quelques incidences assez prudentes, sur les excès infiniment plus tyranniques de la répression communiste là où le communisme est au pouvoir. Le prétexte qu'il donne de cette véritable complicité de fait est que les protestations élevées contre les injustices capitalistes peuvent être effacées, tandis que les protestations élevées contre l'injustice communiste resteraient sans résultat. Je m'étonne qu'il ne sente pas à quel point cette augmentation va contre la cause qu'il prétend servir. Car, si ce qu'il dit est vrai, c'est la preuve même de la supériorité des régimes libéraux, non des régimes totalitaires. Les régimes libéraux ne sont pas sans injustice, mais des voix peuvent s'élever contre l'injustice. Dans les régimes totalitaires, la protestation de la conscience humaine contre l'injustice est étouffée et reste sans pouvoir.

La pensée de tous les doctrinaires du marxisme militant est formelle. Le communisme est incapable de prendre le pouvoir là où il ne peut pas s'assurer l'alliance provisoire des partis de gauche non communistes, qu'il liquide ensuite dès qu'il n'a plus besoin d'eux. La tactique est la même dans le domaine intellectuel. Le communisme de pure obédience est incapable par lui-même d'établir son empire sur la majorité des esprits. Il a besoin d'alliés, ou si l'on veut, de complices, qui deviendront des victimes lorsqu'ils auront joué le rôle qu'on attend d'eux.

Ce risque, ou plutôt cette attitude, les intellectuels français paracommunistes ne sont pas assez candides pour l'ignorer. J'ai le sentiment qu'il y a dans le penchant qu'ils ont à jouer avec le feu, outre les mobiles d'ordre moral que j'ai indiqués plus haut, le communisme fait appel chez eux à des sentiments de justice et d'humanité, à des "valeurs" qu'il qualifie lui-même de valeurs bourgeoises, qu'il méprise et qu'il utilise comme des instruments — un certain souci d'élégance intellectuelle — les intellectuels dont je parle trouvent une certaine satisfaction dans le défi au danger: ils flirtent avec la menace communiste un peu comme les aristocrates français du XVIIIe siècle flirtaient avec la Révolution menaçante.

Pour combattre l'influence communiste dans les zones de l'intelligence française où elle s'exerce, je vois, pour ma part, deux voies d'action principale: l'une est celle de la critique intellectuelle elle-même, appliquée à la doctrine et au régime communistes; une lutte véritable sur le plan intellectuel n'est pas dans la polémique passionnelle, mais dans l'analyse, dans la prise de conscience d'une vérité plus profonde: la seconde voie, c'est celle de la lutte contre les injustices et les abus qui prospèrent encore dans le monde libéral, le progrès social qui ôtera au communisme ses arguments essentiels. La lutte contre le communisme ne peut être seulement conservatrice et négative. Il faut qu'à l'espérance communiste s'oppose une plus grande espérance. (Conférence donnée à la "Revue des Arts et des Lettres", Radio-Canada)

### La jeune poésie

## Georges Cartier chante Isabelle

Un autre petit livre vient de s'ajouter au rayon de notre jeune poésie: Georges Cartier nous arrive avec une calme fraîcheur, une simplicité désarmante, "Hymnes-Isabelle", 91 pages symboliquement groupées sous une couverture pâle, presque blanche, sur laquelle le bleu du titre et du nom de l'auteur se détache comme un avertissement. Les textes, dès le poème liminaire, nous apprendront l'étroite relation entre la sérénité des poèmes et leur présentation (même typographique), délicate et, lançons le mot à tout hasard, virginale.

Pourtant, "Hymnes de ma bien-aimée", pages 11 à 34, nous dévoile les sentiments amoureux du poète. On y rencontre des rêves de possession totale après l'ébahissement des premiers troubles amoureux, rêves d'isolement avec la bien-aimée: "Tu serais belle comme une déesse, enjouée comme une faunesse, et tu serais le ciel et tu serais la terre et tu serais la mer, et nous serions ensemble la création de l'univers!"

Voilà le ton simple, direct et pur de Cartier. Tout lui paraît facile: aimer, désirer, posséder. Son univers semble uniforme et s'il souffre c'est en vue d'un bonheur qu'il ressent déjà un peu; dès qu'il l'a, ce bonheur, il l'enlace comme on prendrait un nuage pour dormir près de soi. Ses chants d'amour ne sentent pas la sueur, ses larmes ne goûtent pas le sel... sont-elles vraiment des larmes? L'angoisse ne connaît pas son lit, ni ses pas qui

se contentent d'effleurer le sol. Son monde est celui de la joie, des danses et des ébats sur les plages ensolillées, seul avec ses rêves incarnés ou ses rêves en désir:

Tout le long des jours et des nuits, nous n'aurions qu'à danser dans ces grands prés verts et dorés

par Wilfrid Lemoine

qu'à nous ébattre, nous regarder et nous aimer.

Si ce n'était de la surprise de certaines images, ce monde féérique laisserait plus tôt le lecteur des "Hymnes". Mais les trois vers suivants, entre autres, ne manquent pas de retenir l'attention:

Et lasse, le soir venu, tu plieras ton corps sur le sol et moi, tout près, je reposerais.

Son "drame lyrique": ISABELLE, occupe la majeure partie du recueil. En sept chants, voici Isabelle, jeune bergère de seize ans, l'aînée qu'on appelle Silmée, les mouches et le chœur de jeunes bergères. Si, à seize ans, Cartier avait possédé la facilité d'écrire qu'il a à 24 ans, "Isabelle" eût été exactement la même, perdue dans ses fumées extra-temporelles: sa lutte entre l'esprit et la chair n'est pas une lutte réelle et quand elle meurt, c'est plus par langueur que par héroïsme; mais le poète ne la voulait pas héroïne. C'est un rêve que

# "Je ne cherche pas un style: il se trouve que j'écris comme cela"

## confie Bourniquel à notre correspondant

par Hubert AQUIN

Camille Bourniquel n'est pas inconnu aux habitués de la revue Esprit dont il est un fidèle collaborateur depuis 1945.

Après avoir vécu, pendant la guerre, avec le groupe de la jeune peinture, Estève, Bazaine et les autres, Camille Bourniquel fut amené à écrire une plaquette sur la nouvelle peinture française. Emmanuel Mounier, qui reformait alors le groupe de sa revue, eût connaissance de cette plaquette et invita Camille Bourniquel à se charger des questions esthétiques à Esprit.

Camille Bourniquel n'avait aucune préparation académique pour cette tâche et même s'il hantait les musées et les expositions depuis le temps du lycée, il n'avait jamais été critique d'art...

—D'ailleurs, ajoute-t-il, je ne veux pas l'être. Je n'ai jamais fait les "chiens écrasés" de la peinture et je n'écris d'articles sur la peinture que dans la mesure où cela m'intéresse en tant qu'écrivain. De temps en temps, j'essaie de ressaisir les grands mouvements de la peinture moderne.

D'aucuns se souviennent sûrement de l'étude qu'il a publiée dans la livraison d'août 53 d'Esprit sur la Situation de la Peinture, où il s'élève contre une certaine appréciation de la peinture moderne dans l'optique de l'escatologie et de la catastrophe.

La pièce où Camille Bourniquel me reçoit est ornée de remarquables tableaux de ses amis peintres et de quelques boiseries qui n'ont rien de moderne et semblent plutôt se référer à la Renaissance, mais qui fournissent aux audaces de Bazaine une compensation harmonieuse.

Si connaisseur soit-il en peinture, Camille Bourniquel attache une plus grande importance à son activité d'écrivain. Déjà en 1942, quand il vivait, au Maroc, dans le groupe des peintres, il se consacrait à la poésie. Et depuis, poursuivant toujours la poésie mais sous d'autres formes que le poème, il en est arrivé au décisif premier roman, *Retour à Cirgue* (1). C'est le romancier que nous venons rencontrer, laissons-le parler de son premier-né.

—*Retour à Cirgue*, me dit son auteur, c'est d'abord un sujet, une histoire... Pour moi, le sujet compte beaucoup. Je ne crois pas au roman qui n'est que langage. J'essaie plutôt de retrouver dans le roman une mythologie... Ce pays de l'Ariège, où j'ai situé mon histoire, a un substrat légendaire très puissant et qui pourtant n'a pas déclenché de grande production romanesque... J'ai moi-même peu vécu dans cette région, mais je suis "de la race" et je me souviens que ma grand-mère me contait des histoires de ce pays, imprégnées des plus vieilles légendes cathares...

Camille Bourniquel est un poète; et le romancier des légendes du pays ariégeois se réfère, au-delà de tout l'appareil extérieur du lieu et du sujet de son roman, à un langage intérieur.

—La vision, me dit-il, est aussi essentielle au roman. Et si je décris le monde visible, je suis aussi appelé vers un monde intérieur dont

sible et lumineuse d'une vision transfigurante de la réalité. Et ce n'est pas sans perspicacité qu'Albert Béguin, dans un récent numéro d'Esprit, parlait de renaissance du roman légendaire à propos de *Retour à Cirgue*.

Ce livre raconte le retour d'un enfant, longtemps exilé, à son village natal. Ce retour, déjà symbo-



l'a des êtres qui ne le relèvent jamais.

L'aspect proprement fantastique de *Retour à Cirgue* provient d'une élévation de ton dans l'écriture et de la constante transfiguration qu'opère le romancier sur ce qu'il décrit de "réel"...

—Le fantastique, me dit-il, est surtout dans les êtres... Voilà pour quoi, sans doute, j'ai fait de Cirgue, le village, un personnage. Il y a une psychologie de Cirgue. Cirgue est une personne qui attire ou repousse, qui réagit par la haine quand elle se trouve privée de Fourcat, par exemple...

Pour avoir situé son histoire dans une région précise de la France, et très particularisée, Camille Bourniquel se défend quand même de tout régionalisme.

—Je ne suis pas du tout un écrivain régionaliste, m'affirme-t-il. Ce roman ne pouvait se passer que dans cet endroit à cause de l'élément légendaire propre à ce pays... Mais le roman légendaire ne tient pas essentiellement à un lieu, et se rattache plutôt à un monde intérieur, à des mythes enracinés dans l'homme même.

Camille Bourniquel reste toujours, en quelque sorte, hésitant après ses paroles, et ses répliques ne ressemblent à rien moins qu'à des déclarations. Il parle plutôt avec réserve de son roman et de l'univers légendaire qu'il évoque avec puissance. Un autre roman l'occupe maintenant, mais qui ne se passera pas, cette fois dans le pays des Cathares et dont le fantastique ne tiendra plus qu'à la conscience malade du personnage.

(1) Les Editions du Seuil.

Hubert AQUIN

### Les livres et leurs auteurs

Bergère Legère, "livre brillant, chatoyant, drôle, tendre et vengeur aussi", affirme Emile Henriot dans "Le Monde", a obtenu à voix au Renaudot, cinq à l'Interallié. Ce roman de Félicien Marceau est la sélection de mars du Cercle du Livre de France. "Sans doute, lit-on dans la présentation de l'éditeur, Bergère Legère n'est pas un livre dont on peut recommander la lecture à une jeune fille et certaines frasques des jeunes héros de Félicien Marceau pourraient scandaliser certains, si l'on trouvait chez l'auteur la moindre complaisance, la moindre complicité".

Gabrielle Roy vient de terminer son nouveau roman, *Alexandre Chennevert*, qui sera l'une des prochaines sélections du Cercle du Livre de France. Le héros de ce roman est un simple commis de banque dont les soucis et les problèmes sont ceux de l'homme de la rue.

Jean-Marc Poliquin, professeur à l'Université d'Ottawa, vient de terminer la traduction du Précis de littérature anglaise d'Igor Evens. L'auteur a voulu combler une lacune en présentant aux élèves et aux professeurs un instrument de travail indispensable aux étudiants des cours classiques, aux élèves des cours commerciaux, à tous ceux "qui désirent rafraîchir leurs notions de littérature anglaise". Il s'agit d'un volume de 325 pages où l'on étudie 300 auteurs et près de 750 ouvrages de la littérature anglaise.

On peut se procurer le Précis de Littérature Anglaise en écrivant à SERVICE, case postale 712, Ottawa, moyennant \$3.

Le Centre Catholique des Intellectuels Canadiens vient de publier le compte-rendu des débats et communications qui constituaient le "Carrefour '53", sorte de forum où se réunissent chaque année les intellectuels et universitaires soucieux de poser certains problèmes d'éducation en fonction de la Foi chrétienne. Intégration chrétienne du savoir s'efforce d'établir les rapports qui existent entre la culture et la théologie. Cette plaquette est en vente à l'Université de Montréal pour \$1. On peut écrire à M. Marcel Rouault, président de la CCIC, à l'U. de M.

L'Office National du Film a décidé de retenir les services de la poétesse Anne Hébert à qui sera confiée la rédaction de la narration relative à certains films documentaires. Dans un communiqué, l'O.N.F. annonce que la "littérature de cinéma ne pouvait attendre davantage".

### Saint-Ex.

Deux auteurs anglais, Richard Rumbold et Lady Margaret Stewart, viennent de publier à Londres une vie d'Antoine de Saint-Exupéry, l'aviateur-écrivain, mort depuis déjà neuf ans, qui fut sans aucun doute une des plus grandes figures de la France contemporaine.

Le livre, intitulé: "The Winged Life: A Portrait of Antoine de Saint-Exupéry" est une biographie qui rend pleinement justice à son sujet.

Les auteurs ont à la fois de l'imagination, de la pénétration psychologique et, chose indispensable dans ce cas, une longue pratique de l'aviation.

Comme on le sait, l'expérience du vol fut une révélation pour Saint-Exupéry lorsqu'en 1921, il fit son service militaire dans l'aviation. On est donc quelque peu surpris d'apprendre qu'il ne fut jamais un bon pilote dans l'acceptation conventionnelle du terme. Il était, paraît-il, assez maladroit et surtout distrait. La routine l'ennuyait, c'était l'imprévu qui l'inspirait.

Les auteurs font admirablement ressortir que Saint-Exupéry était essentiellement un philosophe qui acquit par son expérience de pilote un sentiment intuitif de l'unité du monde, si subtilement exprimé dans "Terre des Hommes", le roman qui lui valut le grand prix de l'Académie Française en 1939.

Wilfrid LEMOINE

## Chez Tranquille:

# VINGT-TROIS PEINTRES PROCLAMENT UNE "ORIENTATION DÉFINITIVE"

Chez Tranquille, cette semaine, un éventail de peinture montréalaise. La radio et la télévision prennent d'assaut le pré-vernisage. Avec raison, car on trouve des œuvres d'une maturité qui justifie un vaste intérêt.

Comme le cadre permet à peine d'ébaucher une critique générale, nous nous attacherons à certaines œuvres qui se détachent parfaitement de l'ensemble.

A retenir, Gauvreau, Tremblay, Dumouchel. Dans un genre à part, Champeau, Letendre.

Gauvreau expose "Hiver au temps d'été". Immense masse d'eau trouble, sous-marine épaisse et mouvante de laquelle se dégage l'impression que tout baigne à l'intérieur d'un corps. Au centre, un objet. Informe, larvaire, dans cette poésie du demi-existant. On dirait la genèse d'un monde dont on n'a pas décidé l'orientation, capté au moment où le germe est encore façonnable, où la forme définitive reste à donner. Poésie de la chaleur du sang, créatrice.

Tremblay a choisi "Le support des Étoiles", l'œuvre d'un enfant qui se serait amusé avec des jouets de Dali. Des objets étranges, qui maquillent les rêves, rayonnant d'une lumière éclatée avec délicatesse, ornent un fond sombre à perspective parfaite, permettant de découper au couteau (de l'œil) les formes originales.

Dumouchel, tracés d'esquisses sur fond de terre.

La coloration plus touffue, dense, de Champeau est si peu orthodoxe qu'elle fait chambre à part, même ici. En effet, les autres toiles sont ou figuratives ou sont l'œuvre de peintures qui ont déjà exposé, donc qui nous étonnent moins. C'est d'ailleurs un des éléments riches de cette exposition que d'avoir délaissé l'idée de credo, pour ne présenter que des œuvres individuelles, leur donnant ainsi une plus large valeur parce que ne leur posant pas au départ la contrainte d'un principe, d'une règle générale.

Blair, utilisant un fond trop blême, un demi-ton qui ferme

la perspective et ne se compose pas avec la toile d'avant, rattrape cette erreur, par un rideau de rouge mat, souple et gracieux qui fait penser à des sculptures de cristal, fines et fragiles. Un envol de forme au haut de la toile souligne la grâce de l'ensemble.

La maturité de cette exposition vient de ce que, d'œuvres collectives précédentes on est parvenu à saisir l'élément représentatif. Chaque toile prêche donc d'une voix plus forte, et se place avec plus d'aise dans l'ensemble. Nous sommes entrés en contact avec ce qui semble être une orientation définitive. Les peintres auxquels nous nous référons ont une ligne de conduite intérieure qui nous apparaît enfin, grâce à une plus ample connaissance, et ce qui pouvait nous sembler au début de la carrière de chacun comme un heureux hasard se confirme de manière définitive. Nous avons désormais des peintres qui endossent la responsabilité des dons qu'ils ont manifestés. Désormais nous savons s'ils jouent juste, s'ils tiennent les promesses de ces œuvres qui les engagent envers notre seule expression artistique un peu authentique.

Cette peinture n'est pas abstraite. Si elle ne recourt pas à la reconstitution d'objets connus, d'autre part elle s'éloigne nettement de l'expression cubiste. Pour n'être pas connus, ses objets n'en sont pas moins réels, et fait selon les lois nettement observées de la perspective, ils sont reproductibles par le dessin. Sauf qu'il faudrait leur trouver un nom. Tels quels, ils servent par leur seule beauté. Si cette peinture suggère une appellation c'est plutôt celle de peinture physique. L'imagination de l'artiste impressionnée par la vie du corps et des sens. L'amour de la forme contient les recherches et les désirs mystérieux du peintre. Une couleur provoque une forme, un mouvement naît d'un trait accentué de façon suggestive, et dans l'imagination du spectateur s'imprime une notion qui corrobore l'intention du peintre. La peinture ne se définit pas, elle s'ausculte. Une peinture se définit par ses objets.

Letendre. Peinture féminine, ai-je entendu. Exact. Elle a un sens de l'ornementation faite avec générosité, c'est une tapisserie qui plaît à l'œil par la richesse nutritive de sa coloration.

Un Iliu, tentative équilibrée qui a eu du succès dans la publicité américaine. Le changement dans l'espace d'un seul de ces demi-cercles variant l'édifice en question à volonté donne une idée de l'infini de toiles qu'on peut faire avec la même quantité de peinture.

Chez Leduc, c'est le côté incisif où le pinceau traîne la matière et lui imprime son mouvement, qui retient; un rouge qu'équilibre un bleu ou que développe un vert, dans l'harmonie générale. Des mouvements vifs, beaucoup d'entrechocs, jamais d'éclairs, de la nervosité, mais sans violence absolue.

Les conclusions restent à tirer.

P. VILLENEUVE

## Trois oeuvres canadiennes au festival d'art dramatique

Le festival dramatique de 1954 aura lieu au début de mars.

Le prochain festival dramatique pour la région de Québec ouest aura lieu à Montréal du 2 au 6 mars prochain, à l'Auditorium Van Horne. Pour ce 15<sup>ème</sup> festival annuel, le comité a retenu les services de Graham Suter, qui remplira les fonctions d'adjudicateur. Voici le programme du concours dramatique de la région de Québec ouest:

Mardi, le 2 mars: "ARMS AND THE MAN" (G. B. Shaw) par les Grosvenor Players.

Mercredi, le 3 mars: "SLEEP OF PRISONERS" (Christopher Fry) par les Everyman Players. Et "LA NOUVELLE GIGUE" (Claude Jasmin) une pièce en un acte présentée par le Théâtre d'Essai.

Judi, le 4 mars: "BORN YESTERDAY" (Carson Kamin) par le Drama Playhouse.

Vendredi, le 5 mars: "JOHN LOVES MARY" (Norman Krasna) par les St. Johns' Players (St-Jean, Qué.).

En matinée samedi, le 6 mars: "LES AVENTURES DU PIRATE MABOULE" par "Le Grenier" (cette matinée s'adresse tout particulièrement aux enfants) et "PIERRE ET LE LOUP" une pantomime.

En soirée, samedi, le 6 mars: "LE ROI DAVID" (Jean Filiault) par "La Nouvelle Équipe".

Après la représentation de "LE ROI DAVID", l'adjudicateur, M. Graham Suter, décernera les trophées.

Il est intéressant de noter que les trois troupes françaises qui participent au festival, présenteront des pièces originales canadiennes.

"LE ROI DAVID", pièce en cinq actes de Jean Filiault, sera mise en scène par Henri Norbert. L'action se passe au palais de David à Jérusalem, mais "La nouvelle Équipe" jouera en habits. La distribution comprend: Yolande Roy, Huguette Uguay, Yves Létourneau, Gilles Pelletier, Jean Gaumont, René Ouellet, Jean-Louis Paris, Claude Guénette, Edgar Fruittier et Jacques Bernard.

"LA NOUVELLE GIGUE", un acte comique de Claude Jasmin, sera joué en lever de rideau. Il s'agit encore une fois d'une création canadienne. L'action se situe dans une petite ville de province. Le décor et la mise en scène sont de Claude Jasmin. Les interprètes: Louise Charlebois, Thérèse Lépine, Lucile Leduc, Marcel Sabourin et Jean-Louis Millette.

Le Grenier, qui depuis plus d'un an s'occupe de théâtre pour enfants, sous la direction de Guy Messier, présentera en matinée "LES AVENTURES DU PIRATE MABOULE". La distribution comprend: Jacques Létourneau, Huguette Uguay, Kim Yaroshevskaya, Jani Carrier et Guy Messier.

Le discophile



## CINÉMA

# "L'ENNEMI PUBLIC No. UN" ATTAQUE UNE CIVILISATION INFANTILE

Tant de fois découverte et tant de fois vilipendée par les écrivains d'Europe, l'Amérique se retrouve ici dans le premier coup d'œil d'une caméra française. Elle ne s'en tire pas beaucoup mieux qu'avec Georges Duhamel ou Simone de Beauvoir, mais, du moins, le metteur en scène Henri Verneuil a-t-il eu le grand art de doser ses critiques.

Le "Babitt" de M. Fernandel, c'est d'abord un brave Américain, victime d'une mésaventure typiquement américaine, entouré de l'arsenal de clichés qui composent l'image que se faisaient ou que se font encore d'une quelconque métropole des USA les Français d'avant guerre. Tout ça, c'est pour rire, prévient M. Fernandel avant d'entamer sur l'écran son infernal destin. Et l'on rit. Mais l'autre "Babitt", celui du réalisateur, est atteint, lui d'une myopie dégénérée qui coupe à la fois sa vue et sa pensée, qui l'oblige à se prendre au sérieux, à vivre et à profiter, finalement, de la situa-

tion factice où l'a plongé son incroyablement personnage. Dans l'esprit de M. Verneuil, on le sent bien, ce Babitt là ne trouvera jamais de lunettes à la mesure de son infirmité.

Renvoyé du grand magasin où devant un public naïf il vantait les douceurs de la roulotte automobile, Joe Calvet tente un soir d'oublier sa tristesse au cinéma. Par mégarde, il emporte le pardessus, et le pistolet automatique du gangster assis à sa droite. Cette inattention fera de lui L'Ennemi Public No. UN, c'est-à-dire, l'homme le plus craint et le plus respecté d'Amérique. Alors commence devant la nouvelle vedette le défilé du policier en mal d'avancement, de l'avocat vorace, de la jeune amoureuse qui n'avait pas saisi les vertus héroïques de son prétendant et, suprême honneur, des assassins, à la recherche, eux aussi, d'une idole bien vivante. De ce coup de fou-dre collectif, Joe Calvet tire une assurance merveilleuse, un brevet

d'importance, une réussite miraculeuse.

Car c'est là évidemment, que devrait venir l'auteur: libéré par ses "complices", Joe Calvet va prendre en main la direction de "sa bande", séduire la belle Lola et, grâce à un habile renversement de situations dont, bien entendu, il ne sera pas responsable, rentrer dans la société avec en poche le million de dollars auquel aspire tout Américain bien né. Encore une fois, tel un tout-puissant Dieu du Hasard, le nouveau monde aura élu l'un de ses enfants.

Le départ est excellent. Très accéléré, la caméra passe sur New-York juste assez longtemps pour rappeler aux Français que ce drame enfantin se déroule tout de même dans un décor qui, peut-être, ils imaginaient peuplé de surhommes. On regrette une certaine lenteur dans l'action et une franche facilité dans les gags qui suivent l'arrestation.

Fernandel ne déçoit jamais. Son jeu de physionomie se double ici

d'une présence très nuancée, toute empreinte d'une joie étrange qui n'exclut pas la mélancolie. L'absence chronique de talent dont souffre Mlle Zhazha Gabor ne handicape en aucune manière l'espèce de mannequin vivant dont elle nous présente les fabuleux attraits. Parmi de fortes compositions, on retiendra celles de Louis Seygner, en directeur de prison, et de Saturnin Fabre, en avocat combinard.

L'Ennemi Public No. UN n'est pas ce qu'on appelle un grand film, ni même, sans doute, un "très bon film". On y rit beaucoup, cependant, d'une satire profonde, d'un portrait bouffon et un peu triste de cette civilisation dont, malgré Joe Calvet, on ne peut se défendre d'espérer quelque chose.

J.V.

## Le cinémascope enfante un autre mauvais film

Des trois mauvais films cinémascope présentés à Montréal, Beneath the 12-Mile Reef est incontestablement le pire. Les conquêtes techniques du cinéma ne parviennent pas à faire oublier l'extraordinaire médiocrité et l'impouvantable mauvais goût d'une pellicule qui n'a même pas le mérite du documentaire.

Car, si l'on tolérât les fadeurs du début, du moins espérait-on que la caméra plongerait dans les profondeurs du golfe mexicain. On ne s'est pas abstenu de plonger, en effet, dans quelques repousantes piscines des studios M.G.M. hérissées de dangereux récifs et peuplées de requins inoffensifs.

Une Terry Moore, complètement privée de sex appeal, qui incarne superbement la bobby soxer, plus habile à la course à pied qu'à la nage, égrène son chapelet de fadaïses et constitue le fragile trait d'union entre deux clans hostiles de pêcheurs d'éponges. Les uns sont méchants, hypocrites, lâches et sadiques; les autres sont braves, simples, loyaux et sentimentaux. Les méchants s'emparent des éponges qu'avaient courageusement cueillies les bons et, pour finir, l'expert scaphandrier qu'est Gilbert Roland succombe à l'étouffement des profondeurs.

St déroulent ensuite quelques scènes de violence, invraisemblables, entre Otto Preminger — le seul acteur qu'on puisse admettre dans cette distribution parce qu'il est discret et s'efforce de briser les grâces des autres — et Robert Wagner qu'afflige, pendant un court moment, la mort de son brave papa. Bientôt séduite, Terry Moore rompt avec les "méchants" et s'entend avec Wagner qui va causer un peu avec la pieuvre géante et la raie féroce, soucieux d'arracher à la faune marine les éponges qui enrichiront sa famille.

Mais, devant l'attentisme union des deux jeunes gens, les clans hostiles se réconcilient dans une harmonie de couleurs vives qui donnent la nausée. Très mauvais film. Très mauvais acteurs. Perte de temps et d'argent.

M. R.

## Musique et mesquinerie

# Le succès des Néo-Canadiens provoque dans le Québec une vague de chauvinisme

Le trio Bress-Joachim-Newmark, dont j'ai déjà fait mention dans ces pages, se sépare parfois de John Newmark, son pianiste, pour former avec l'altiste Otto Joachim un trio à cordes de qualité. C'est ce trio à cordes qui a donné, le 2 février, le premier concert du mois. C'était au YMCA de la rue Dorchester, sous les auspices du Centre Musical du Lac à la Loutre.

Les lecteurs auront sans doute en vent d'une petite polémique qui s'est élevée récemment dans les journaux montréalais, une série de lettres ouvertes concernant le rôle que jouent chez nous les musiciens néo-canadiens, ou plus expressément le rôle que les auteurs des lettres en question voudraient leur confier. L'accusation portait sur le fait que, depuis leur arrivée à Montréal, ces musiciens gagnent l'argent qui revient de droit aux nôtres et prennent la place des Montréalais dans le domaine du concert, de la musique de chambre et de la radio.

Pour ce qui concerne la musique de chambre, il ne s'en faisait guère avant la guerre. Depuis que ces musiciens néo-canadiens sont tombés parmi nous, eux qui ont été entraînés, depuis la tendre enfance à en faire et qui ne peuvent s'en passer, on en entend davantage et d'excellente. Il est possible, de plus, que par rivalité ou simplement par émulation, nos musiciens qui s'étaient jusque là intéressés de loin à la musique de chambre se soient pour ainsi dire arrachés de leur léthargie et aient commencé à travailler plus sérieusement. Personne n'a demandé à ces nouveaux venus d'organiser des concerts coûteux et peu profitables. Montréal, il faut l'avouer, n'a pas tourné le dos à

ses artistes et n'a qu'à se féliciter de leur enthousiasme et de leur beau travail.

Le trio composé de Hyman Bress, violoniste, d'Otto Joachim, altiste, et de Walter Joachim, violoncelliste, réunit de tels musiciens. Depuis leur arrivée à Montréal, nous n'avons pas eu à nous plaindre de la culture qu'ils apportent chez nous, au contraire. S'il se trouve parmi nos amateurs de musique des gens assez naïfs pour croire que ces instrumentistes néo-canadiens viennent chez nous gagner tout notre argent et prendre la place des nôtres, le

programme, qu'on y comptait davantage de Montréalais tout aussi enchantés que moi de ce qu'on y entendit.

Je connais parmi les musiciens montréalais des ambitieux qui ne veulent jamais manquer un engagement à droite, à gauche, à la radio, au concert, etc., et qui, de ce fait, se fatiguent tant qu'à la fin de la journée ils ne peuvent plus jouer proprement et s'indignent si l'on ose leur en faire le reproche. Ce cas n'est pas rare aux concerts symphoniques où bon nombre de ces musiciens arrivent au Plateau, exténués, après une journée de gros travail. Je sais bien, il faut gagner sa vie et s'acheter une voiture, mais de là à tenir sa conscience professionnelle, il y a une marge. Je connais, d'autre part, des musiciens néo-canadiens qui, pour se bien préparer à un concert de musique de chambre, refusent certains engagements, se reposent et jouent bien à leurs concerts.

Loin de moi la pensée de faire ici leçon de morale — on pourrait m'accuser de dépit car je ne possède pas de voiture — mais il me tient à cœur de souligner diverses attitudes. Certains d'entre nos musiciens accomplissent trop, certains autres pas assez. Il y a de la place pour tout le monde ici, et il ne faudrait pas se plaindre lorsque des artistes venus d'ailleurs nous indiquent parfois le bon chemin à suivre. Si nous connaissons, nous, une meilleure route, à nous de la montrer. Et dire que ce crime qu'on impute à ces musiciens est un crime commis par amour...

Paul ROUSSEL

## LES DISQUES

BELLA VOCE!

JAZZ ET

"HAUTE FIDÉLITÉ"

Si les piécettes de M. Czerny aident au jeune étudiant en piano à se dégorger les doigts, l'opéra pris en bloc se ramène à une seule utilité: permettre à une grande voix de s'étaler à son aise. Sauf pour quelques rares pages, tous ces récitatifs monotones, tous ces airs larvoyaient, toutes ces interminables et vertigineuses vocalises sont d'un ennui profond et — comme c'est le cas dans 4 petits microsillons London récents comportant des extraits d'"Aida", "Tosca", "Un Bal masqué" — n'ont pour seule utilité que celle de montrer l'étendue et la richesse sonore et expressive d'organes puissants comme ceux de Ljuba Welitch, Renata Tebaldi, Ebe Stignani, Mario del Monaco et Raphael Arié. (LD-9041, LD-9054, LD-9073, LD-9077).

Le disque de M. Arié (LD-9073) contient toutefois deux fort belles pages de "Boris": le monologue du tsar et celui de Varlaam.

Ces quatre disques (comme tous les "LD") sont fort bon marché. La reproduction n'est pas moins bonne que sur les microsillons dispendieux mais un peu de bruit de surface vient par moments tempérer notre plaisir.

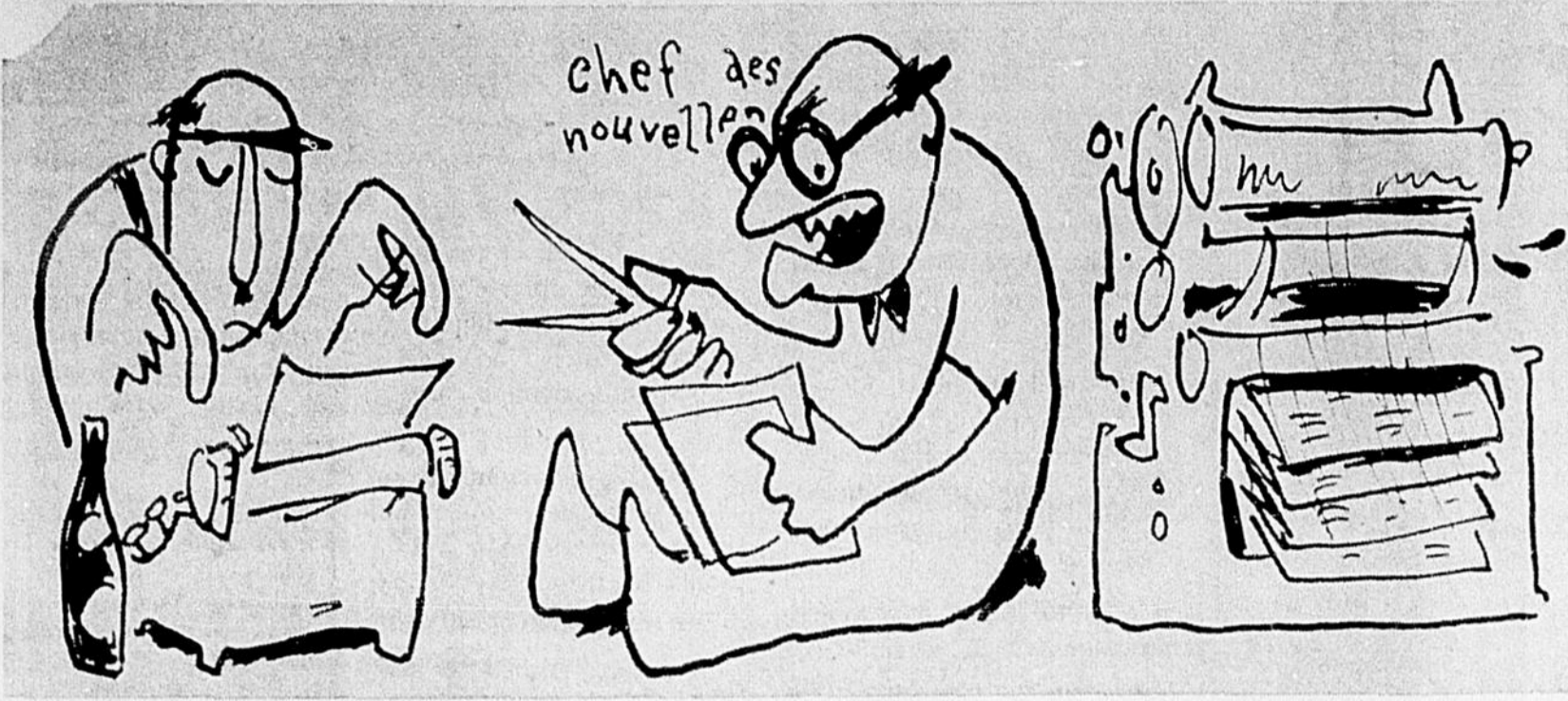
## ETUDIANTS

Créez-vous un revenu supplémentaire en vendant des abonnements à l'Autorité.

Commission payée:

50 pour cent

# COMMENT NAÏT...



## Deux notions irréductibles : PRESSE et LIBERTÉ

C'est en ces termes vigoureux qu'un organe périodique du Syndicat des journalistes de France résume les devoirs des syndiqués. Si, dans tous les pays du monde, les journalistes s'efforçaient toujours d'accomplir leurs "devoirs" comme le veut cette admirable définition, il serait plus facile alors de concilier deux notions que d'aucuns tiennent pour irréductibles: celle de la presse et celle de la liberté.

Signalons les deux obstacles majeurs — desquels découlent tous les autres — que devra d'abord vaincre la presse avant de s'assurer, sinon la complète liberté d'expression, du moins les conditions qui la rendront possible. Est-il besoin d'insister longuement sur les méfaits qu'entraînent la subordination de la presse aux intérêts financiers très puissants qui en favorisent le maintien et la prospérité, prospérité solidement fondée sur l'invincible empire de la publicité. Sans doute faut-il reconnaître qu'un journal ne peut se passer de publicité, mais on doit constater aujourd'hui que la publicité ne peut plus se passer du journal qui est conçu en fonction de celle-ci. LA PRESSE et le STAR nous en fournissent quotidiennement d'abondantes preuves. La publicité conditionne les nouvelles, oriente

"Un journaliste digne de ce nom prend la responsabilité de tous ses écrits, même anonymes, tient la calomnie, la diffamation et les accusations sans preuves pour les plus graves fautes professionnelles, n'accepte que des missions compatibles avec sa dignité professionnelle, s'interdit d'évoquer un titre ou une qualité imaginaire pour obtenir une information, ne touche pas d'argent dans un service public ou une entreprise privée où sa qualité de journaliste, ses influences, ses relations seraient susceptibles d'être exploitées, ne signe pas de son nom des articles de pure réclame commerciale ou financière, ne commet aucun plagiat, ne sollicite pas la place d'un confrère ni ne provoque son renvoi en offrant de travailler à des conditions inférieures, garde le secret professionnel, n'abuse jamais de la liberté de la presse dans une intention intéressée".

le commentaire, dirige la pensée des éditorialistes, limite le reporter. La publicité, indispensable source de revenu des grands journaux, élément essentiel de leur structure économique, exerce son impitoyable dictature sur la presse.

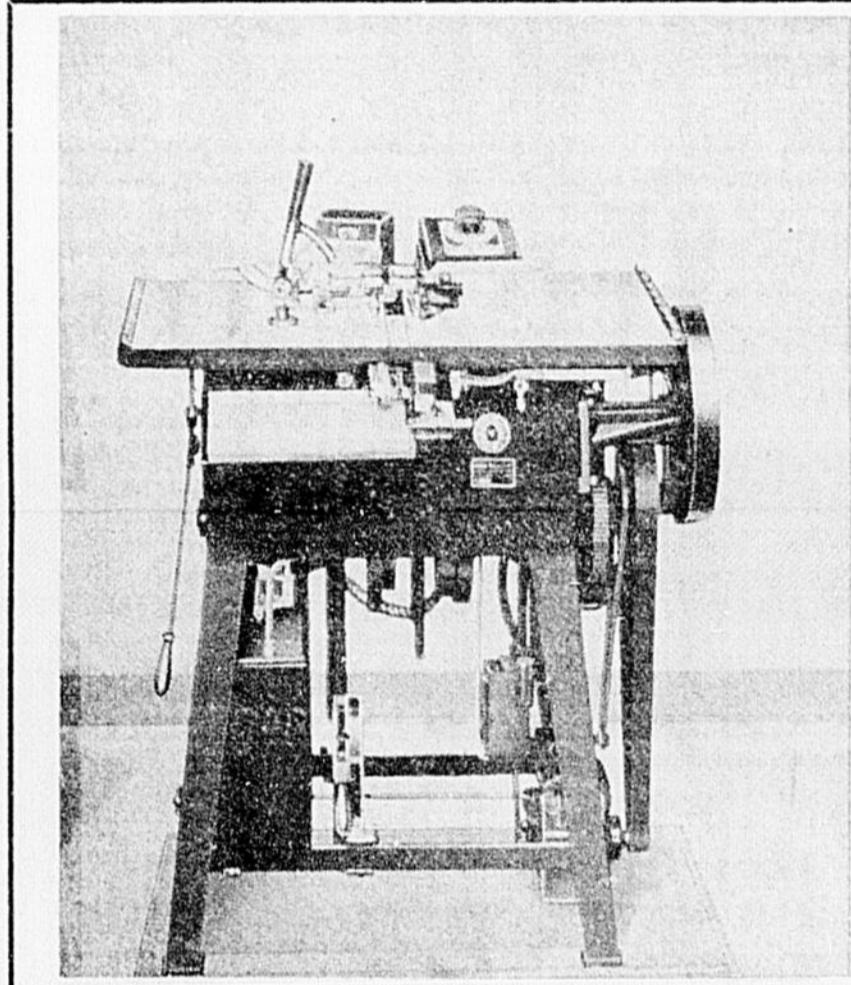
A ce premier obstacle, d'ordre économique, succède le second qui s'inscrit sur le plan professionnel.

Le public, qui ne se donne pas souvent la peine de rechercher les causes véritables d'un tel état de choses,

s'en prend surtout aux journalistes quand son canard quotidien le déçoit. Certes, le lecteur n'a pas entièrement tort de lui reprocher la médiocrité d'une presse excessivement commercialisée. Car le journaliste, qui jouit de privilèges auxquels correspondent nécessairement des obligations qu'il n'assume pas très loyalement, s'est rapidement incliné devant les

sont appelés à porter revêlent un aspect tragique.

Pour remédier à cette déplorable situation, il importe d'envisager un programme d'éducation prévoyant des cours de journalisme. Mais on ne s'accorde pas sur la nécessité des écoles de journalisme qui existent aux Etats-Unis depuis 1869. Cette année-là, le général Lee, l'ancien commandant en chef



impératifs économiques de nos journaux. A l'instar du patron, qui a transformé son journal en catalogue, il s'est résolu à commercialiser son métier. On objectera qu'il n'avait guère le choix, qu'il fallait bien sacrifier l'éthique inhérente à sa profession et se faire le complice d'un patronat sans scrupule ni honneur, exclusivement soucieux d'accroître ses profits. Si l'on devait ratifier cette objection il ne resterait plus qu'à dénier à la profession son droit d'existence.

Voilà donc le deuxième obstacle: L'aviilissement du journalisme, cette étrange incapacité à réagir contre la dégradation qu'imposent aux hommes de profession un climat de matérialisme contre lequel l'intelligence semble inapte à lutter, un relâchement de la conscience devant des phénomènes qui la conviennent à s'insurger.

Nous sommes tous responsables. Le patron comme le journaliste. Le premier, parce qu'il a trahi sa mission en muselant la presse. Le second, parce qu'il s'est laissé museler. Le journaliste, en acceptant les avantages que lui procure la commercialisation de son métier, s'oblige à certaines servitudes.

Le manque de formation dont souffrent un si grand nombre de nos journalistes, l'infantilisme qui caractérise leurs méthodes de travail et les rares jugements qu'ils

des Sudistes, en avait proposé l'idée aux "trustees" du Washington College. A Paris, en 1900, l'Ecole des Hautes Etudes Sociales fonda une école de journalisme. C'est aux Etats-Unis que cette formule a acquis une certaine popularité. Pendant de longues années, Walter Williams fit prospérer l'école de journalisme de l'Université de Columbia (Missouri). A l'Université de Columbia (New-York), Pulitzer organisa une école nouvelle qui, en peu de temps, devait conquérir un grand prestige. En Allemagne et en Grande-Bretagne, l'initiation au journalisme et les cours de spécialisation ont trouvé une place enviable dans les universités les plus célèbres.

Plus près de nous, l'Université de Montréal et l'Université McGill ont inauguré, depuis quelques années, des cours de journalisme. Il est encore trop tôt pour juger des résultats.

Sans approuver toujours la nature de ces cours, dont l'utilité demeure relative, on doit cependant reconnaître que toute mesure visant à promouvoir ainsi la cause de la profession inspire un certain espoir. Il serait souhaitable qu'une formation "classique", sinon universitaire, soit requise au départ, afin de prévenir les abus auxquels donne lieu le régime actuel.

Michel ROY

1) Le reporter entre dans la salle de rédaction et fait connaître au directeur des informations la nature de la "nouvelle" qu'il vient d'obtenir. Dans certains cas, il attire l'attention du rédacteur en chef qui, dans la même édition, au regard de la nouvelle, dégagera la portée et la signification de l'événement.

2) Le reporter rédige son texte suivant les instructions que lui auront données son rédacteur en chef ou son directeur des informations.

3) Il soumet sa copie à ce dernier qui, selon l'importance de la nouvelle, abrège ou complète le texte. Lui-même ou son adjoint, aidés du reporter, conçoivent un titre plus ou moins élaboré.

4) La copie est envoyée à l'atelier de composition où le prote-la distribue, feuillet par feuillet, aux linotypistes.

5) Avant de le mettre en page, le typographe tire une épreuve de l'article que revise un correcteur.

6) Le typographe compose à la main, ou à l'aide d'une machine, le titre de l'article. Comme dans le cas de l'article, il en tire une épreuve qui sera revue.

7) Une fois le journal terminé, le directeur des informations ou le metteur en page attiré, plan de page en main, se rend au marbre où il indique au typographe l'emplacement des articles et la disposition des titres.

8) La page est ensuite coulée dans le plomb qui épouse la forme demi-cylindrique des rouleaux de la presse.

9) Lorsque toutes les pages sont ainsi coulées et fixées aux rouleaux, la presse est mise en marche. Un pressier surveille et régularise au besoin les opérations mécaniques qui assurent la tension du papier et l'écoulement de l'encre.

10) Dès que tombe le journal, les distributeurs le recueillent et l'expédient rapidement dans les quelque 2,000 kiosques de la métropole.

Il aura fallu moins de 6 heures pour effectuer toutes ces opérations.

## Journalisme à la française Journalisme à l'américaine

Sous la plume d'un journaliste français tout devient histoire, prétexte à des rappels du passé, à des comparaisons, à des enseignements; sous la plume ou plutôt sous le clavier du journaliste américain tout devient "story". Pour le Français, pètri d'histoire, de réminiscences, de littérature, le fait tend à se réduire à un prétexte, à des dissertations morales, philosophiques ou politiques.

L'Américain, lui, a sa règle d'or du journalisme: où, quand, quoi, comment. Il précise le lieu, les personnages, l'heure et puis les circonstances. Il fait parler les témoins, évoquent volontiers leurs tics et leurs réponses si possibles biscornues, cherchant un élément humain là où le Français s'évertue au contraire à dépouiller le fait des contingences personnelles pour le replacer dans un cadre général, le rattacher à une série d'autres faits, même au risque de dénaturer sa portée.

Au "fait pour le fait" des Américains, à leur "matter of factisme" répond le "système" et l'histoire des Français. Il faut, pour le journaliste français, que le fait signifie quelque chose, qu'il se rattache à quelque chose. La grande vertu du journalisme américain réside dans son humilité devant le fait et "a contrario", le défaut du journalisme français dans sa superbe qui plie le fait à un système.

Entre ces deux écueils, il y a place pour une information fidèle qui classe les faits sans arbitraire, les ordonne sans systématisme, les interprète sans idée préconçue. Entre celui qui prétend décrire sans interférence personnelle et celui qui veut davantage suggérer la querelle de l'objectivité, cette vieille querelle des modernes et des anciens, le journaliste n'a pas fini d'hésiter.

S'il est de l'ancien monde, il se refusera à choisir. Il voudra le fait et le commentaire. Le fait à l'état brut autant que possible et, ensuite, à sa place, bien à part, bien détaché, le commentaire qu'il a suggéré à l'informateur qui n'est pas une simple

machine à enregistrer. La naïveté du journalisme américain consiste à croire que les faits existent indépendamment de l'observateur. La naïveté du journalisme français consiste à admettre que l'estime suffit pour susciter l'information.

En fait, les informations n'existent pas, sauf en régime autoritaire où elles sont fabriquées. Les informations naissent à partir de l'informateur. Le fait devient information s'il est intéressant, si on le rend intéressant. C'est le correctif qu'il faut apporter à la pratique du journalisme à l'américaine.

Gérard JOUVE  
[La Net]

### "C'était dans les journaux"

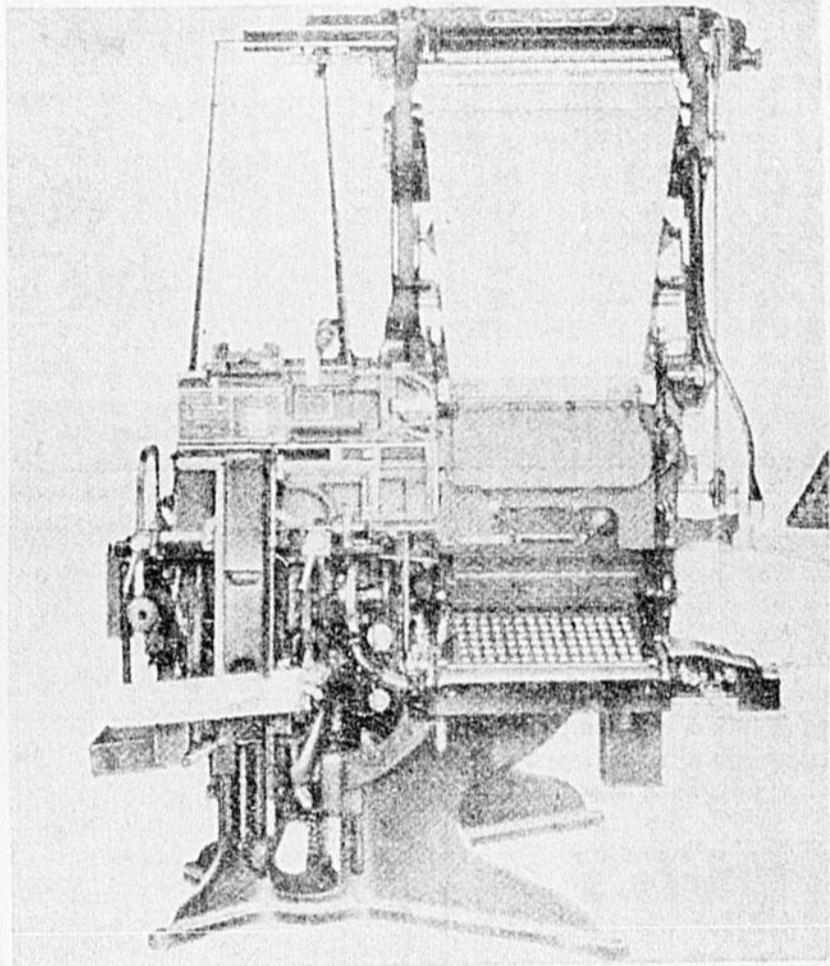
## La révolte de Berlin

C'est entre cent exemples que nous avons choisi la semaine dernière "la nouvelle révolte de Berlin-est" pour donner une idée de l'imagination des agences américaines, du non-conformisme qui, vraiment, caractérise les grandes agences de presse l'une par rapport à l'autre. Tandis que les Berlinoises apeurées, nous nous permettons de le rappeler, fuyaient devant le grondement des

blindés soviétiques, évoqué par le correspondant de l'International - News - Service, "plus de mille travailleurs allemands avaient été appréhendés dans les rues de Berlin-est" où le représentant de la United - Press avait entendu, lui, le sourd martèlement de la botte soviétique; dans ces mêmes rues où le téléscripteur de l'Associated-Press signalait, à des carrefours par ailleurs déserts, la présence des groupes de choc de la police communiste. Moins documentée, moins "punch" que ses concurrentes, France - Press s'en tenait à "une certaine nervosité", communicative, il faut le croire, puisque, trois jours plus tard, "la révolte" avait perdu sa manchette et son intensité: déjà, l'A.P. annonçait par prudence "que les prompts mesures adoptées par la police communiste, qui avait procédé à l'arrestation d'une centaine (pas un millier) de mécontents (non plus à Berlin, mais à Dresde et Erfurt), semblaient avoir écrasé la révolte naissante avant qu'elle n'ait atteint sa phase tumultueuse".

Alors se produisit le drame: pour des raisons non encore mises à jour, le représentant de l'Associated - Press à Bonn prit au sérieux les informations de son collègue berlinois; pis, il eut le zèle stupide d'aller interviewer sur "ces événements significatifs" le haut-commissaire des Etats-Unis dans la capitale d'Allemagne occidentale huit jours, tout de même, après le "début de la révolte". Novice, peut-être, en la matière, ou pris d'une crise de vérité, peu soucieux, en tout cas, des dures réalités de la presse quotidienne, le haut-commissaire formula sans vergogne un démenti catégorique: pas un seul blindé soviétique n'avait pénétré dans Berlin-est depuis juin dernier, pas question non plus de troupes de choc, ni d'arrestation. Bref, rien, pas de révolte.

C'est pour punir, sans doute, le haut-commissaire et l'Associated - Press que le Star a cru bon, le jour du démenti, de publier à la fois "la fin de la révolte" (douze lignes sur une colonne) et un dessin humoristique (sur 3 colonnes) représentant les Quatre Grands à Berlin, incapables de se faire entendre, la voix couverte par le roulement d'un char d'assaut...



Ci-dessus, la LINOTYPE. Malgré la concurrence des linos automatiques, la linotype classique est encore la plus répandue dans la plupart des imprimeries et la plus utilisée, en tout cas, dans les journaux canadiens. Assis sur un tabouret bas, face à un vaste clavier (beaucoup plus doux que celui d'une machine à écrire), le linotypiste composera, en moyenne, une colonne de texte à l'heure (environ trois pages de format papier à lettre). Outre la composition, c'est lui également qui surveillera la descente du plomb et le bon fonctionnement des magasins. L'absence d'erreurs est l'un des grands facteurs de son rendement puisqu'à la linotype toute correction est interdite.

Le "New-York-Times" et un certain nombre de journaux américains et canadiens sont dotés de lino automatiques où le travail humain est remplacé par une bande de papier perforé, préparée auparavant sur une machine à écrire à clavier spécial. Les grands quotidiens envisagent l'utilisation généralisée de ces nouveaux modèles qui simplifieraient grandement les travaux de composition. Certains journaux prévoient en outre un dispositif de secours advenant une grève du personnel de la typographie.

A gauche, la "titreuse", ou machine à tirer "Ludlow". C'est elle, la terrible Ludlow qui, tout en accélérant le travail des typos, a porté des coups sans appel à ce que l'on appelle de moins en moins les "arts graphiques", du moins, dans le journalisme. Des moules de caractères définis sont encastrés dans un étui, lequel est introduit dans la machine à tirer qui, en quarante secondes, "sort" un titre de quatre colonnes. Tous les titres des articles de cette page ont été composés à l'aide d'un semblable appareil.

## .. ET MEURT UN JOURNAL

